

PRÉSENTATION COMITÉ DE PROJET

Parc agrivoltaïque de Val L'Abbaye

Cirfontaines-en-Azois

Exploitants : **M. Julien ETIENNE** et **M. Ludovic et Maxime VARNEY**

PARTENAIRE DE
L'INRAE
dans le cadre d'un pôle national
de recherche sur l'agriculture

 **Calycé Sun**
L'agrivoltaïsme par et pour les agriculteurs

MEMBRE DE L'ASSOCIATION
 **France Agrivoltaïsme**

Equipe projet : Paul FRISCH, Eloïse LAUNOIS, Amandine PETIT

Convocation

Comité de projet

Projet agrivoltaïque Cirfontaines-en-Azois

Date de convocation : 10 février 2026

Date du comité de projet : 20 février 2026



Personnes invitées :

- **Mairie de CIRFONTAINES-EN-AZOIS**, Dominique POUPOT
- **Mairie de MARANVILLE**, Aurélien JOLY
- **Mairie de AIZANVILLE**, Jean-Michel GUERBER
- **Mairie de ORGES**, Claude GAGNEUX
- **Mairie de PONT-LA-VILLE**, René RICHARD
- **Mairie de LAFERTE-SUR-AUBE**, Michel DEROUSSSEN
- **Communauté de Communes des Trois Forêts**, Marie-Claude LAVOCAT
- **Mairie de JUVANCOURT**, Olivier HENQUINBRANT (Aube)
- **Communauté de Communes de BAR-SUR-AUBE**, Philippe BORDE (Aube)

Présentation de Calycé Sun

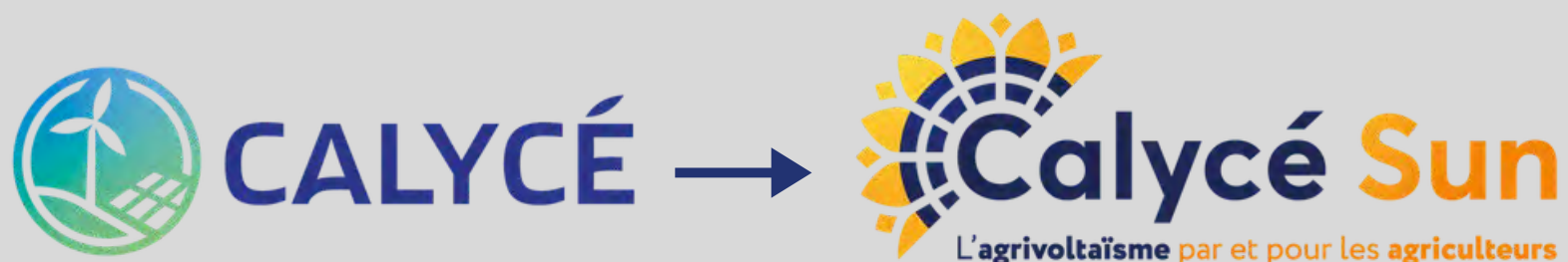
Projet agrivoltaïque de Val l'Abbaye



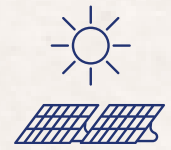
- Une société spécialisée dans le **développement**, la **construction** et l'**exploitation** de projets **agrivoltaïques**
- Deux de ses **membres fondateurs** sont **agriculteurs en activité**, apportant une sensibilité particulière à la pertinence du volet agricole des projets.
- Une équipe compétente et expérimentée, autour de valeurs communes fortes : le **respect** des **engagements**, l'**ancrage local** et la **réactivité**.

Adapté au territoire, l'agrivoltaïsme permet d'apporter une **valeur ajoutée au monde agricole** en pérennisant des exploitations et facilitant leur transmission.

En permettant une production d'énergie compétitive, il est un **outil de réponse** aux **enjeux des transitions énergétique, écologique, agricole et alimentaire** et participe à l'atteinte des **objectifs de la PPE**.



SOMMAIRE



1. Description du projet

- *Justification du choix du site*
- *Dessertes du projet*
- *Zonage du document d'urbanisme (PLU)*
- *Localisation du projet et références cadastrales*
- *Historique du projet*
- *Calepinage*
- *Caractéristiques du projet*



2. Projet agricole



3. Enjeux socio-économiques



4. Impacts potentiels

- *Contexte écologique*
- *Contexte paysager*

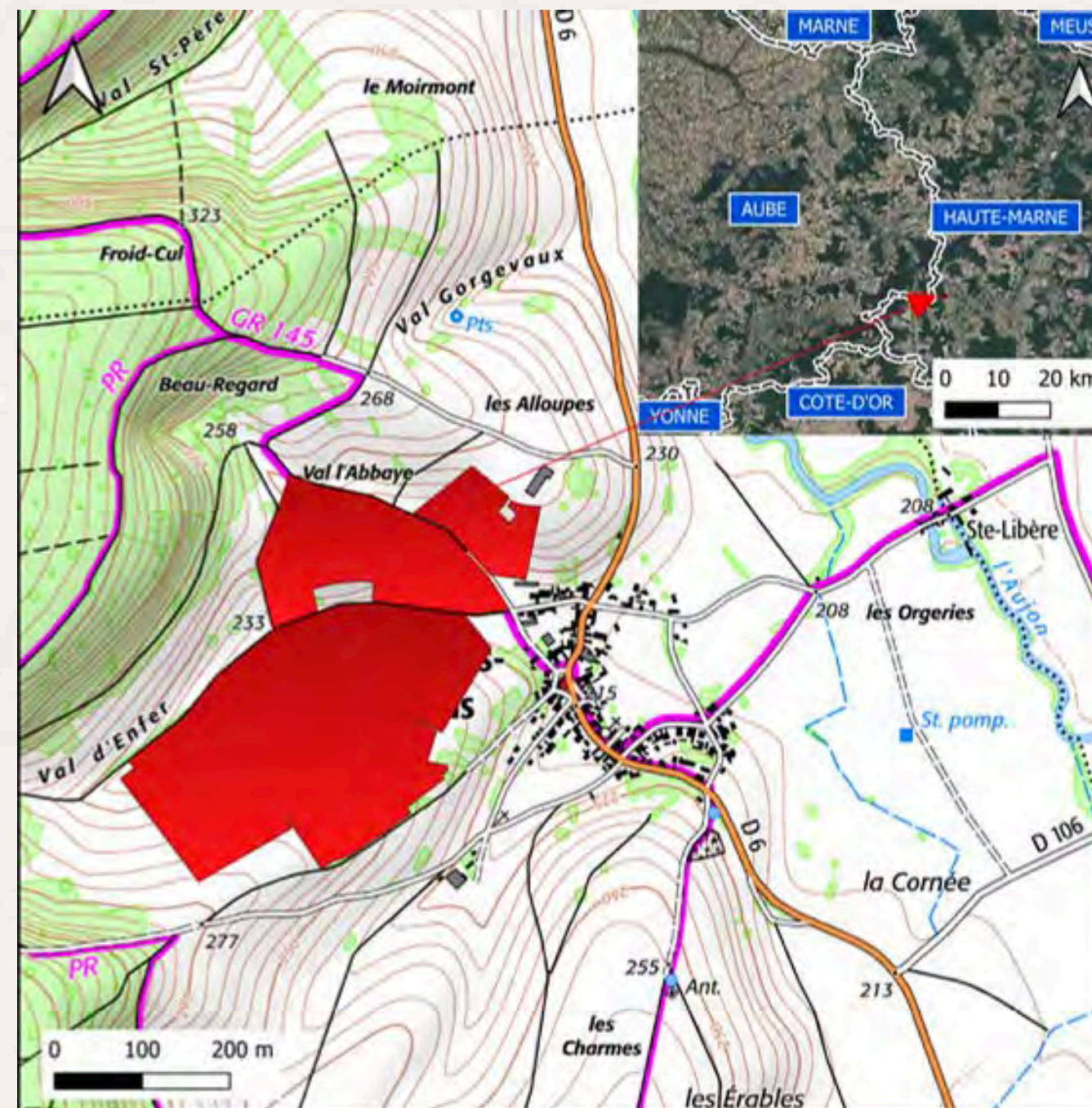


5. Option de raccordement

1. DESCRIPTION DU PROJET PV

JUSTIFICATION DU CHOIX DU SITE

- Proximité des parcelles du siège d'exploitation
- Parcelles à faible potentiel agronomique
- Élus locaux favorables au projet
- Projet en Zone d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAE nR)
- Zone d'étude hors des sites naturels protégés
- Servitudes respectées (monuments historiques, gazoduc, oléoduc, éviter les lignes électriques aériennes et canalisation..)



Cirfontaines-en-Azois (52)

Localisation du projet

Source : OpenStreetMap - OSM style Toponymes

Échelles : 1/12000 - 1/1000000

Version : V1

Surface ZIP : 55.3 ha

Auteur : A.PETIT

Date : 12/08/2025

LÉGENDE

Projet agrivoltaïque

■ Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)

Limite administrative

□ Département

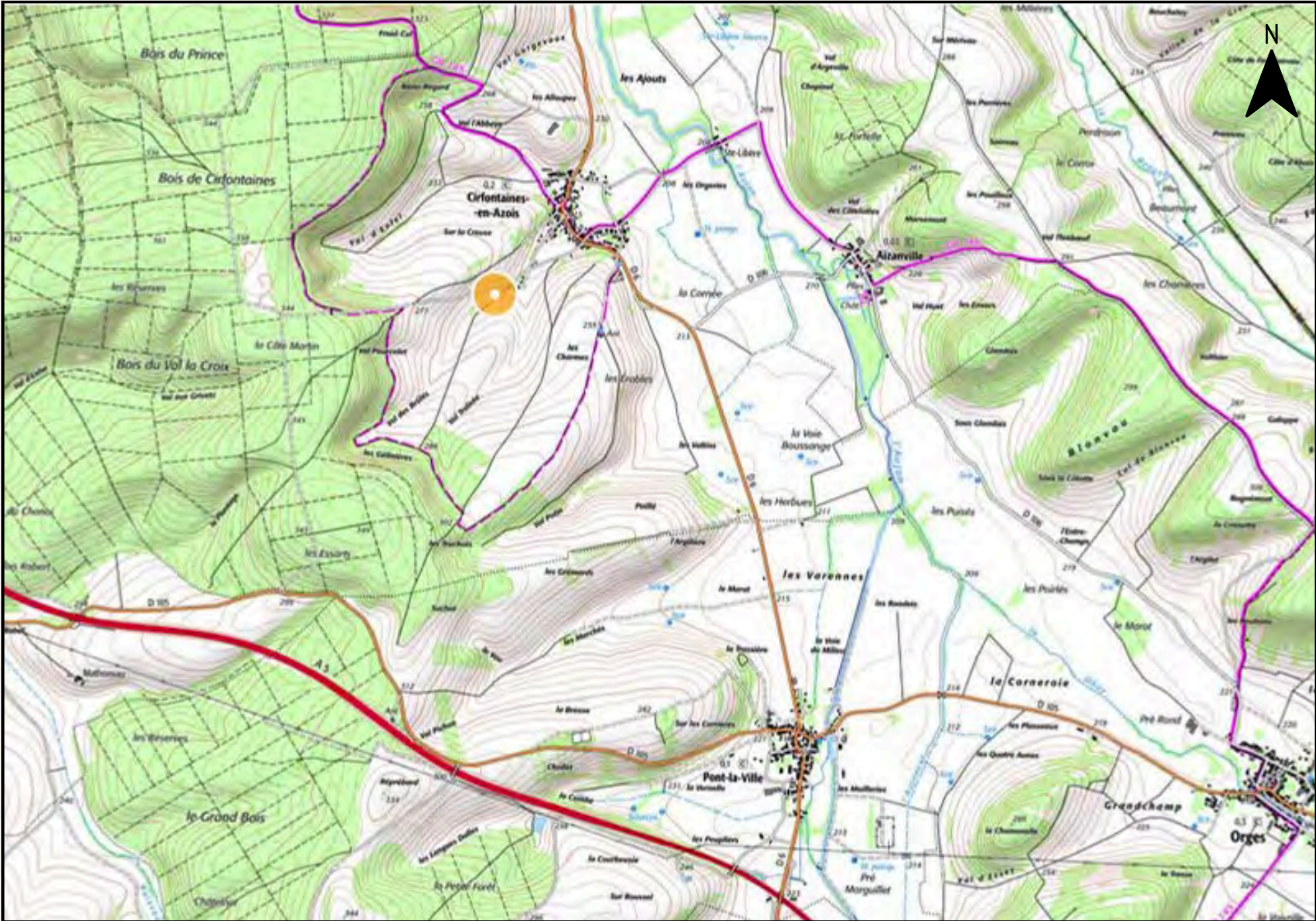
1. DESCRIPTION DU PROJET PV

DESSERTES DU PROJET

Proximité directe avec la RD6 (orange)

A5 se situe à 15 km du projet, au sud-ouest du projet (rouge).

L'accès du projet se réalise par des chemins privés



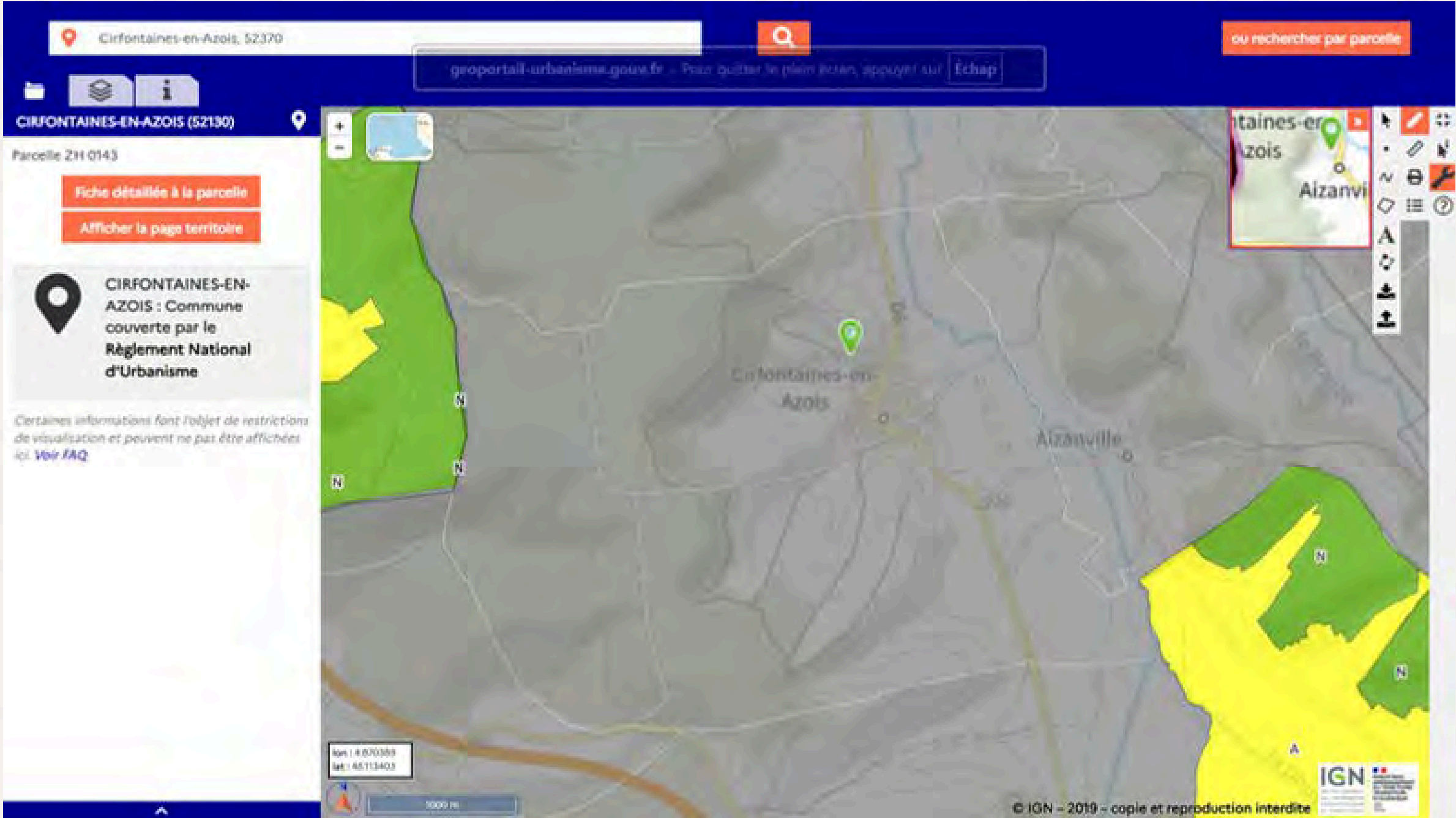
Source : Carte topographique IGN, géoportail

1. DESCRIPTION DU PROJET PV

ZONAGE DU DOCUMENT D'URBANISME

La commune de Cirfontaines-en-Azois est règlementée par aucun document d'urbanisme. Elle est donc soumise au Règlement National d'Urbanisme (RNU).

PLUi en cours de réalisation ?



LÉGENDE :



Localisation du projet

Source issue de géoportail de l'urbanisme

1. DESCRIPTION DU PROJET PV

LOCALISATION ET PARCELLES CADASTRALES

À l'Ouest du village, au flanc des bois de
Cirfontaines-en-Azois

Projet au sein de la communauté de commune des
Trois Forêts (29 communes)

À proximité immédiate de la ferme

GAEC VAL L'ABBAYE : ZH-143 ; ZH0049 ; ZH-0052 ; ZH-0053

Famille ETIENNE : ZH0035 ; ZH-0033 ; ZH-0020 ; ZH-0022 ; ZH-0017 ; ZH-0018 ; ZH-0019 ; ZH-0012 ; ZH-0013 ; ZH-0015 ; ZH-0016





CALYCÉ
L'agriculture locale

Cirfontaines-en-Azois (52)

Parcelles cadastrales

Source : BD Ortho, 2024

Échelles : 1/8000 - 1/5500

Surface ZIP : 55.3 ha

Auteur : A.PETIT

Date : 19/08/2025

LÉGENDE

Projet agrivoltaïque

 Zones d'implantation potentielles (ZIP)

Limite administrative

 Commune

1. DESCRIPTION DU PROJET PV

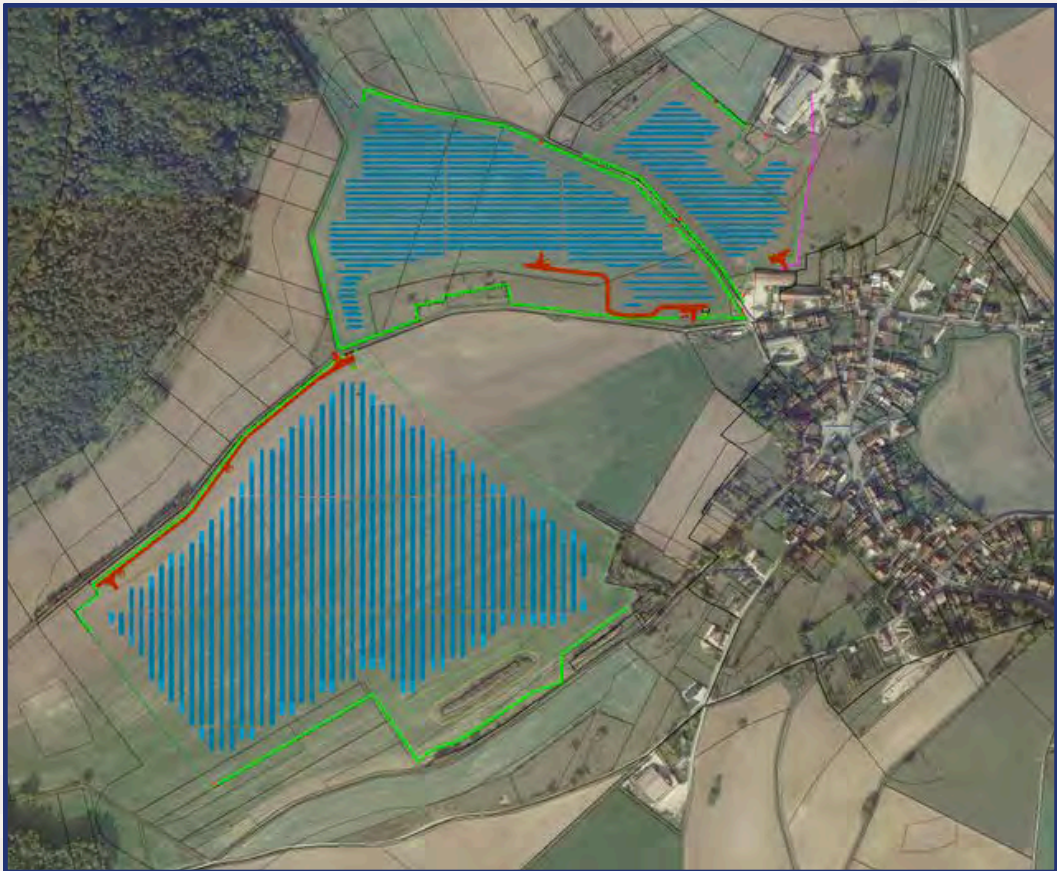
HISTORIQUE DU PROJET

Variante 1



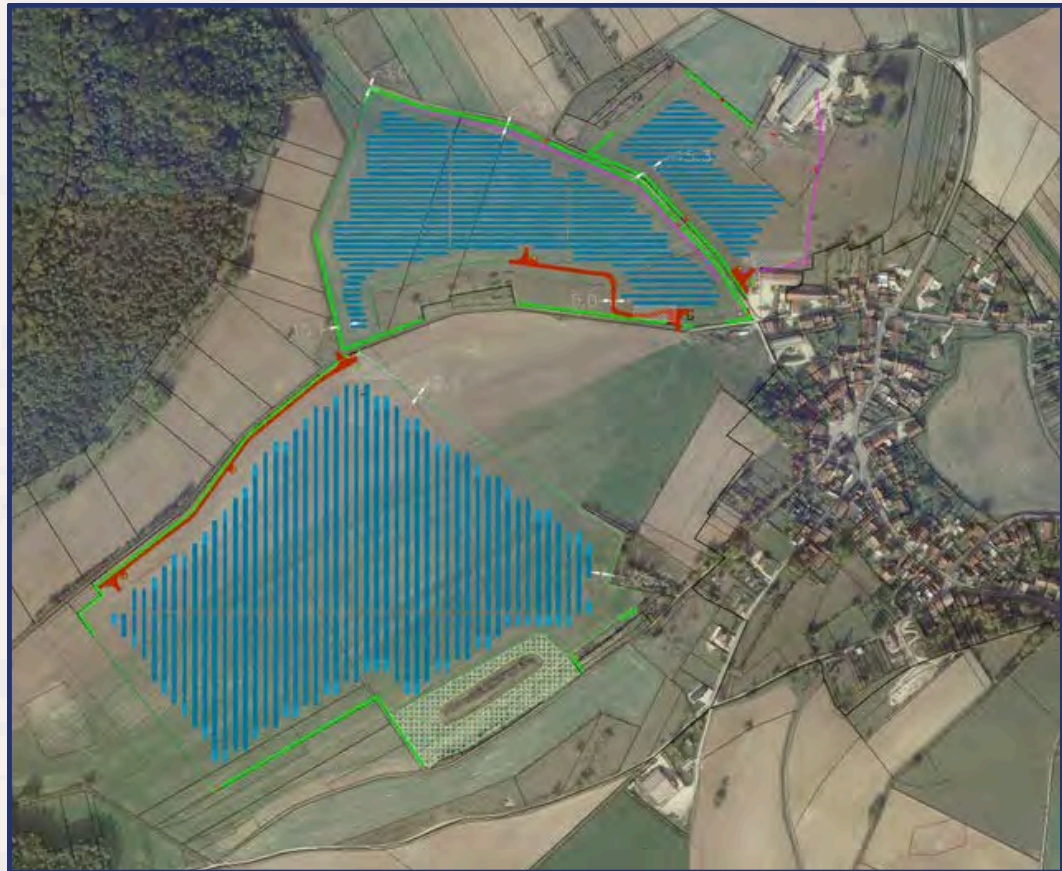
Surface clôturée: 47,94 ha
Puissance estimée : 28,38 MWc

Variante 2



Surface: 38,64 ha
Puissance estimée : 22,23 MWc

Variante 3 - version en cours



Surface: 38,93 ha
Puissance estimée : 22,05 MWc

Diminution de -21,7 % de la puissance et de -19,4 % de la surface de la ZIP

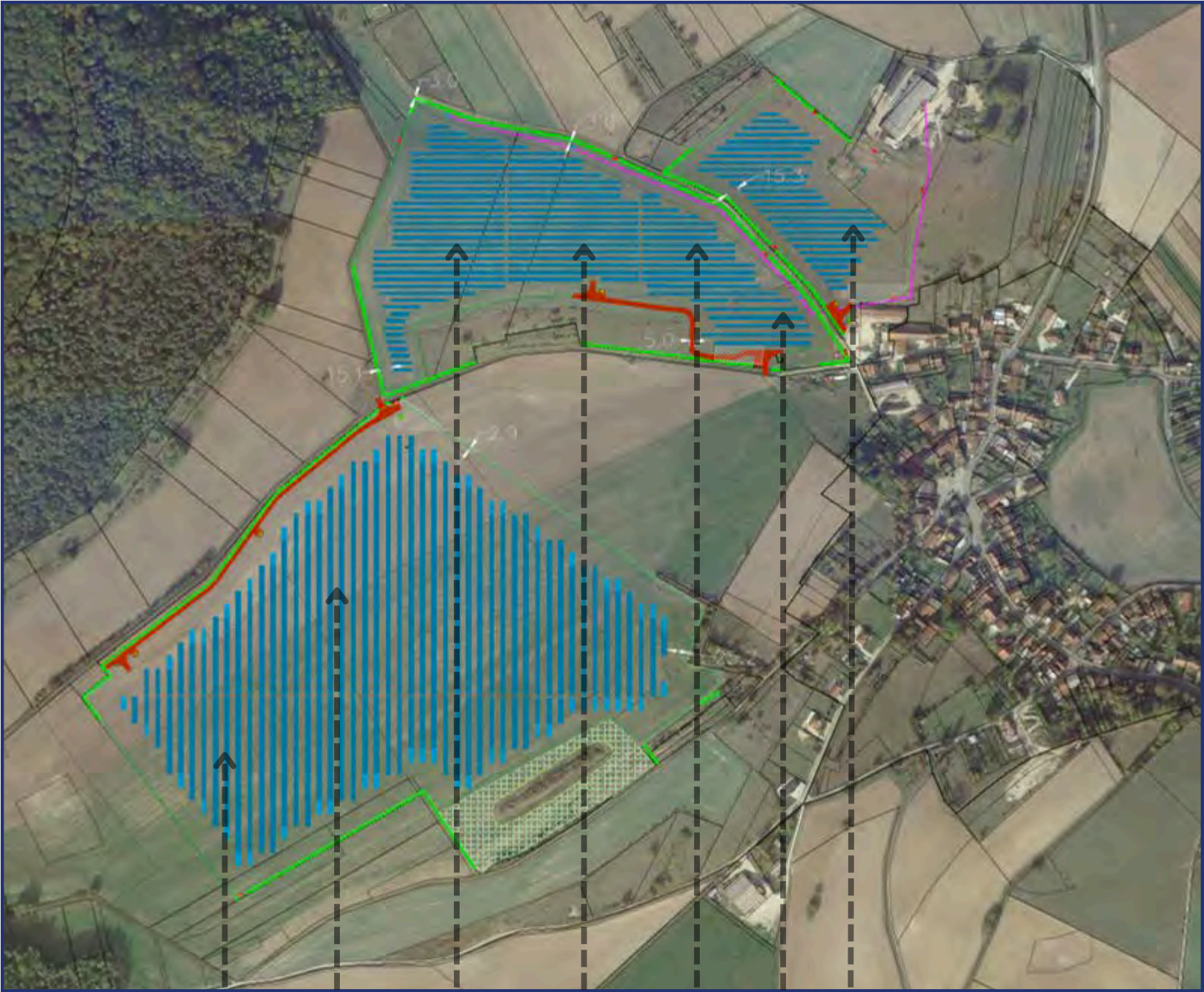
Diminution de -0.8 % de la puissance et une augmentation de 0,75 % de la surface de la ZIP

Entre la V1 et V3 : diminution de -22,3 % de puissance et une diminution de -18,8 % de surface

1. DESCRIPTION DU PROJET PV

CALEPINAGE

Parcelle	Taux de couverture
A	36,99 %
B	36,43 %
C	38,07 %
D	37,99 %
E	39,37 %
F	35,20 %
G	39,95 %



LÉGENDE :

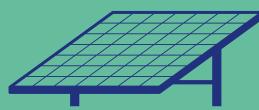
- Rangée de panneaux photovoltaïque
- Clôture
- Portails
- Voirie desserte carrossable PL 19T (5m)
- Bande enherbée (4m)
- Limite cadastrale
- Poste transformation (6 x 2.5 x 2.9m)
- Poste de livraison avec PTR (9 x 2.5 x 2.9m)
- Citerne (60m²)
- Abreuvoir (5m²)
- Aire d'aspiration (4 x 8m)
- Haies multi-strates (3m)
- Canalisation
- Zone témoin (1ha hors zone d'enjeux)
- Zone d'enjeu modérée
- Aire de stockage + base vie (1000m²)

Puissance: 22,05 MWc
Technologie : Trackers et fixes
Taux de couverture total : 37,84 %

1. DESCRIPTION DU PROJET PV

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

Caractéristiques générales

 Surface clôturée	39 ha	 Puissance totale du parc	22,05 MWc
Surface de tables photovoltaïques	8,72 ha	 Production annuelle estimée	30,27 GWh/an
Taux de couverture moyen	37,84 %	 Foyers équivalents	4 587 ménages source RTE / Insee / MRAe
Hauteur minimale	1,20 m en trackers 2.40 m en fixes	 Type de technologie	Trackers (2V26 et 2V13) Fixes (3H9)
Hauteur maximale	5,13 m en trackers 4.15 m en fixes	Inclinaison	+/- 55° en Trackers 30° en fixes
Coût prévisionnel du projet	17 640 000 €	Tables et modules	622 tables 31 486 modules

2. PROJET AGRICOLE

EXPLOITATIONS ACTUELLES

GAEC Val L'Abbaye

Ludovic et Maxime VARNEY

Ferme familiale

Activité **polyculture-élevage laitier**

Cheptel laitier de 100 vaches laitières – 635 000 L de lait

→ Pâturage derrière la ferme

SAU de 321 ha

Prairies temporaires et permanentes, grandes cultures, maïs

El Julien ETIENNE

Julien ETIENNE

Ferme familiale depuis 4 générations

Activité **grandes cultures**

SAU de 110 ha

Rotation colza, blé, orge hiver et printemps, tournesol, légumineuses, prairies permanentes



2. PROJET AGRICOLE

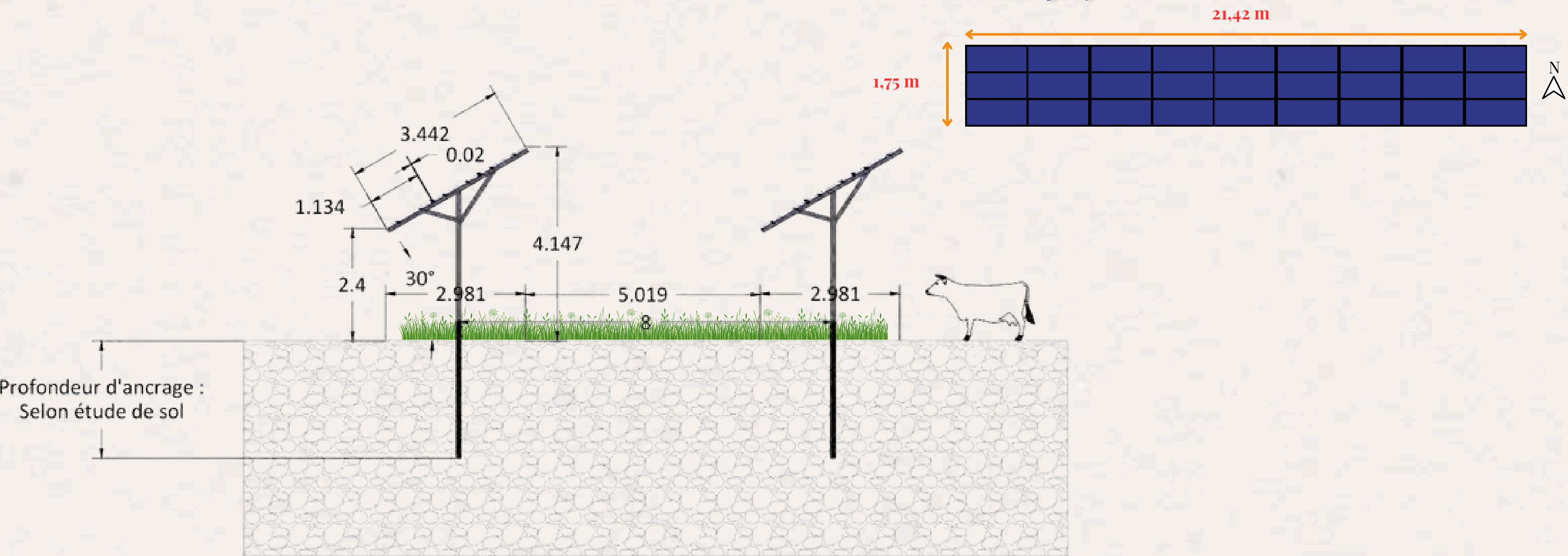
OBJECTIFS DU PROJET

- **Volonté de pérenniser les exploitations**
 - Installation récente de Maxime VARNEY (janvier 2025)
- **Adaptation au changement climatique**
 - Réduction du **stress thermique** et **hydrique**
 - Limiter l'**évapotranspiration** des cultures lors d'épisodes de sécheresse
 - Protéger les cultures face aux **aléas climatiques** (orage violent, grêle)
 - Amélioration du **bien-être animal**
 - Amélioration de la **pousse de l'herbe** en période estivale
- **Sécurisation financière**



2. PROJET AGRICOLE PATURAGE BOVINS

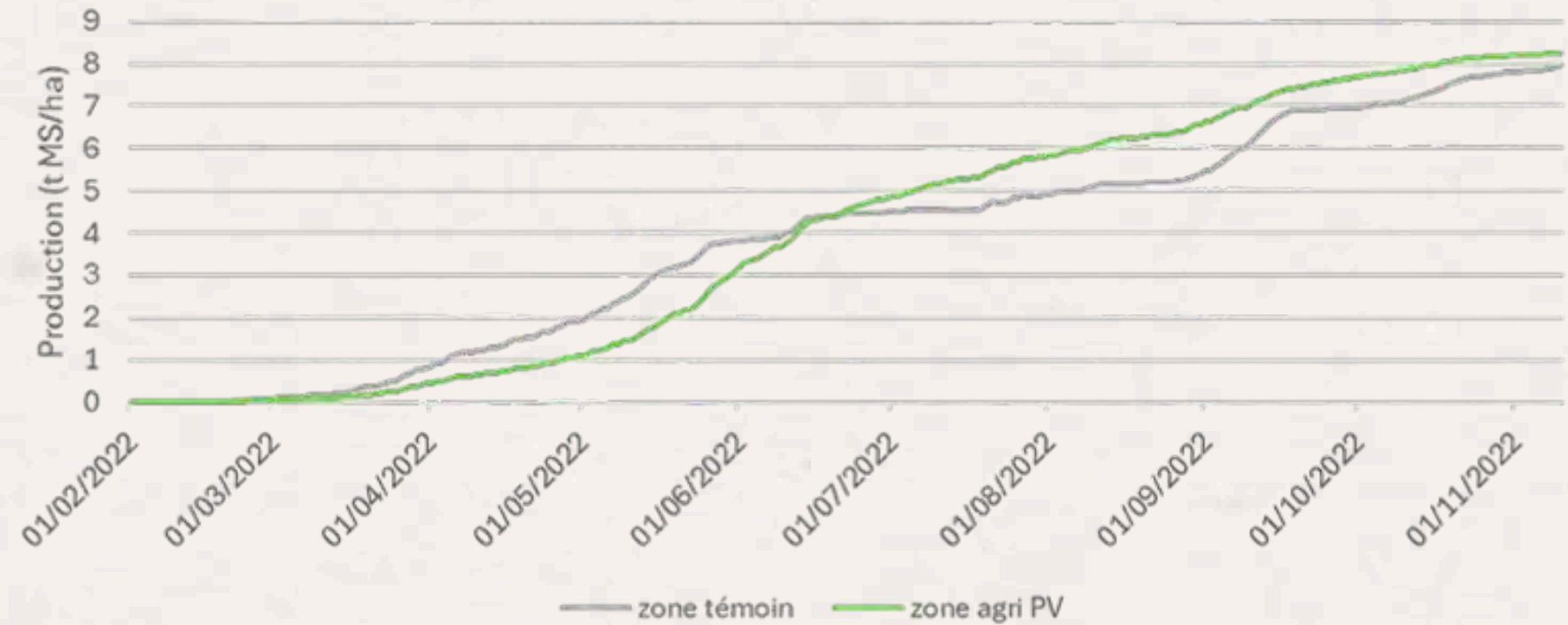
Vue du dessus **TABLE 3H9**



Les structures sont de type mono-pieu pour assurer une mécanisation de la parcelle et les pieux battus permettent d'assurer une réversibilité totale de la structure photovoltaïque

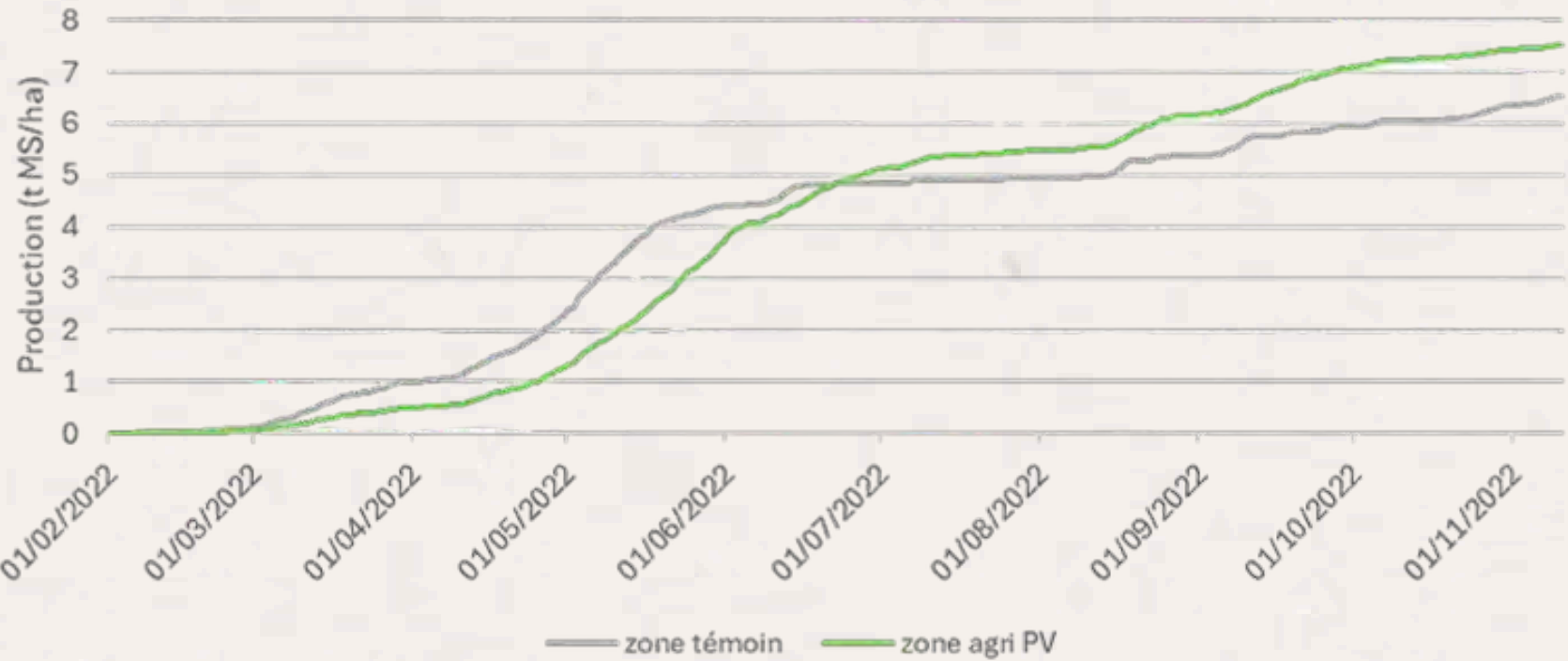
2. PROJET AGRICOLE OMBRAGE ET PRAIRIES

Cumul de la production fourragère modélisée



Année typique actuelle
+ 0,4 % de rendement

Cumul de la production fourragère modélisée



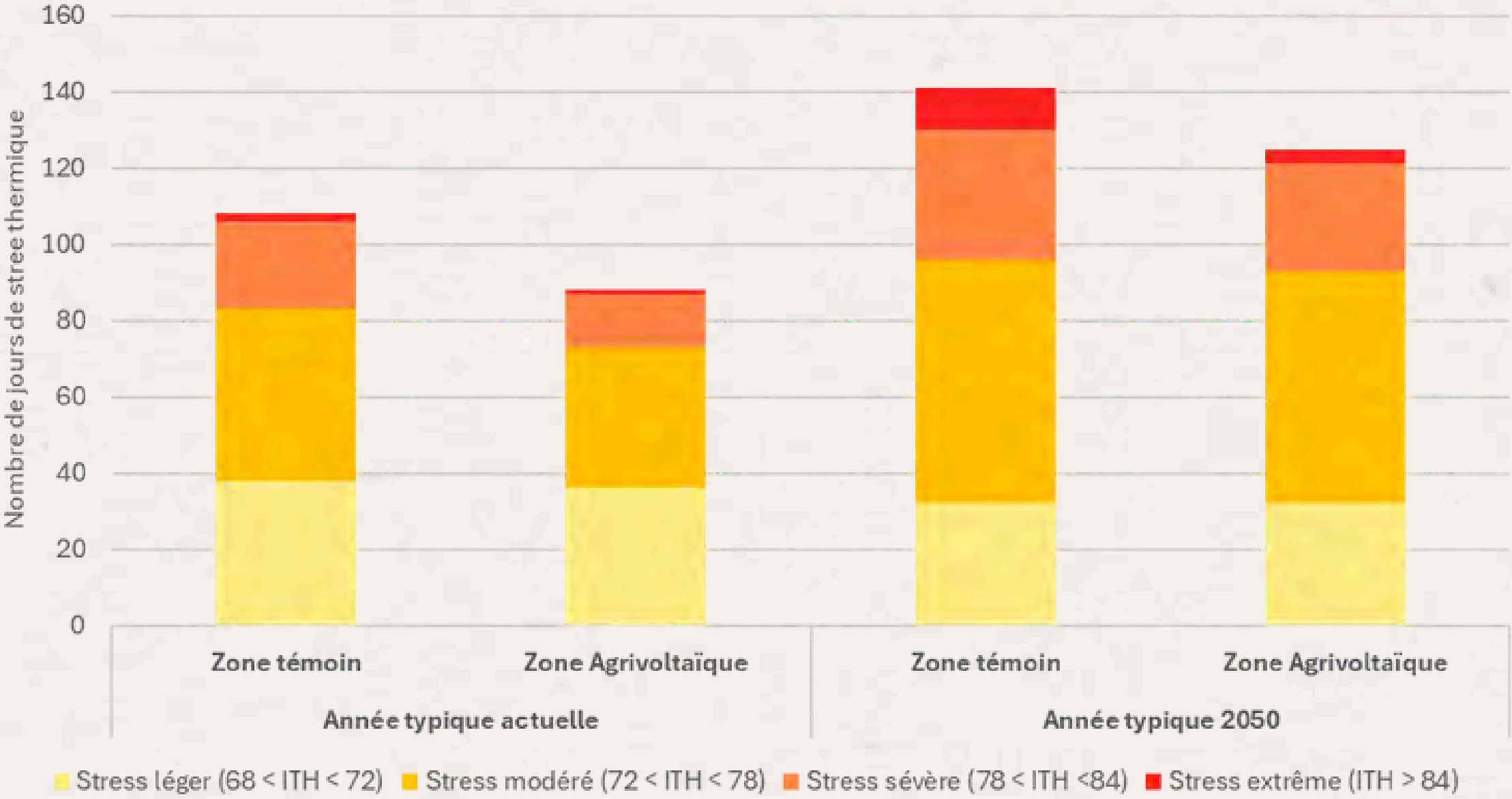
Année typique 2050
+ 9,3 % de rendement

Rendement plus faible au **printemps** en zone agrivoltaïque qu'en zone témoin (photosynthèse)
Inversement de la courbe à partir de mi-juin (réduction du **stress hydrique** et **thermique**)

→ meilleure **autonomie fourragère** en été

Source : Optisoleo

2. PROJET AGRICOLE OMBRAGE ET BOVINS



Indice de stress thermique des bovins

Réduction du stress thermique en zone agrivoltaïque par rapport à une zone témoin

Source : Optisoleo

2. PROJET AGRICOLE

GRANDES CULTURES

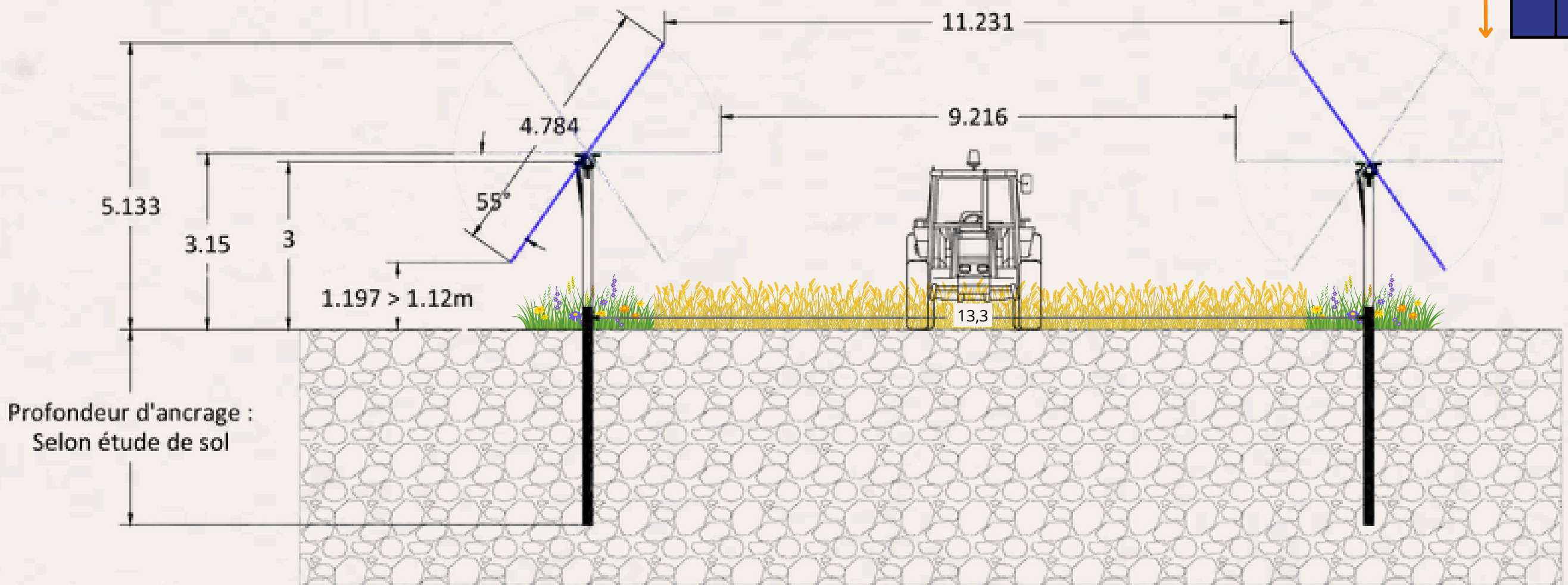
Vue du dessus

TABLE 2V13

14,75 m

4,78 m

N

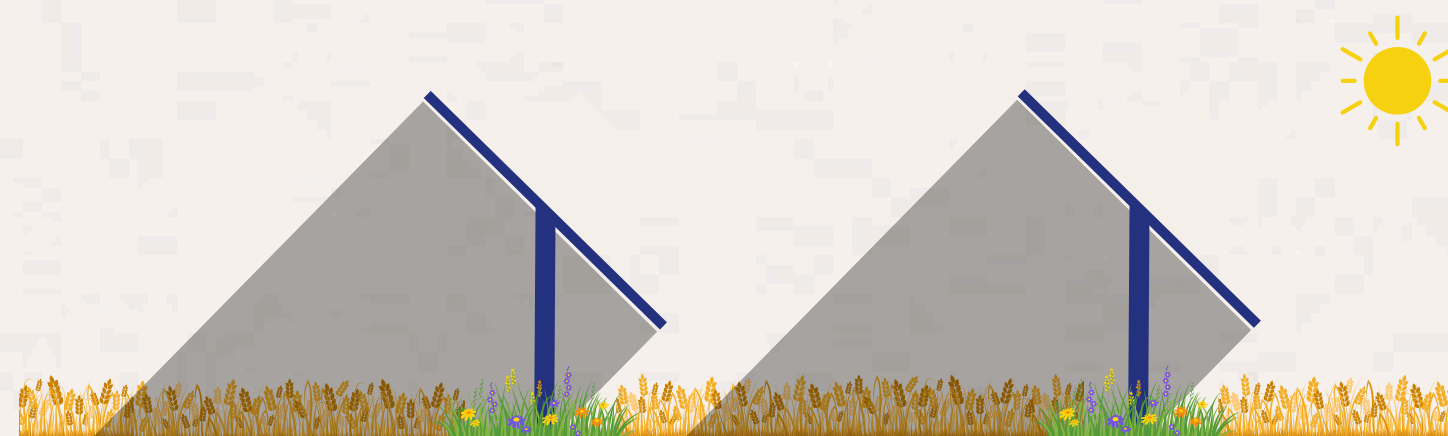


(Point bas : 1.086 si 60°)

Les structures sont de type mono-pieu pour assurer une mécanisation de la parcelle et les pieux battus permettent d'assurer une réversibilité totale de la structure photovoltaïque

2. PROJET AGRICOLE

OMBRAGE ET GRANDES CULTURES



Sun-tracking



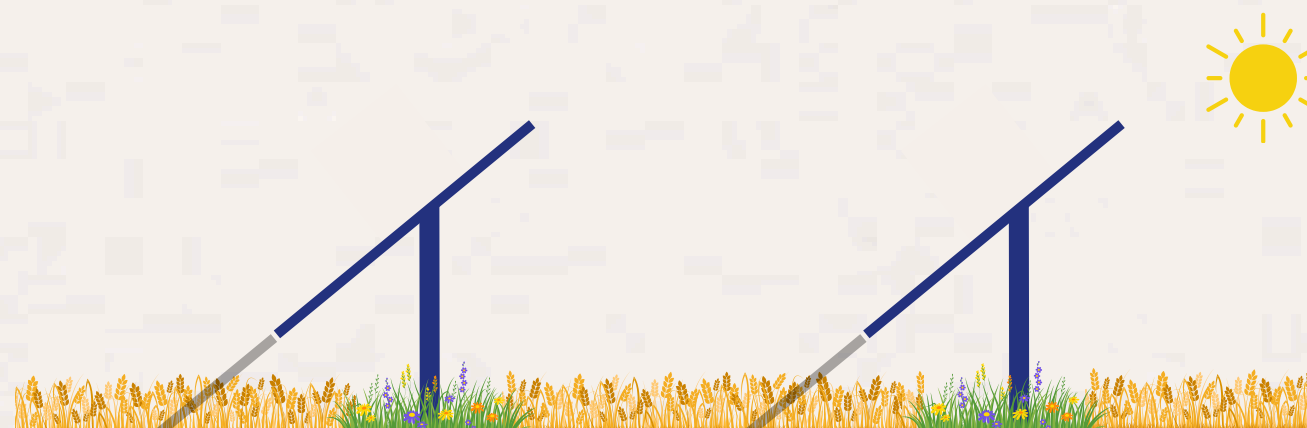
Ombre maximal



Réduction du stress hydrique



Réduction du stress thermique



Anti-tracking



Favoriser le passage de la lumière à certains stades clés du développement de la culture

Pilotage de l'orientation des panneaux solaires

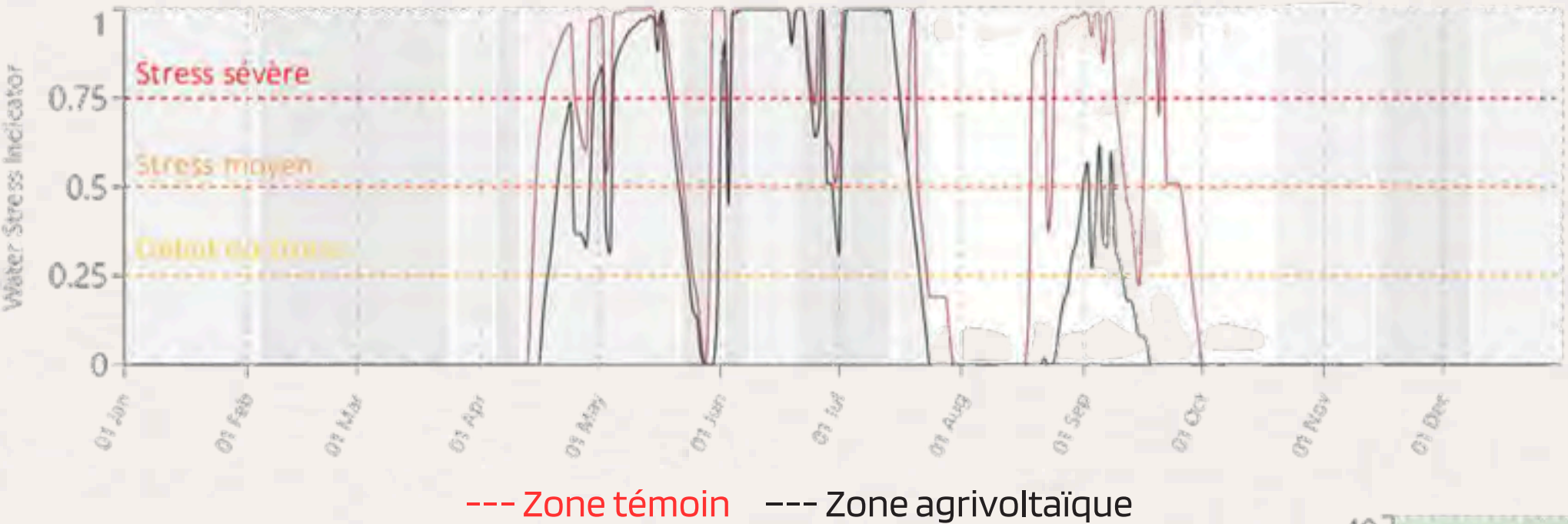
- minimiser le **stress thermique** et **hydrique** des cultures
- maximiser la **photosynthèse** aux stades clés des cultures

Logiciel Optisoleo

2. PROJET AGRICOLE

OMBRAGE ET GRANDES CULTURES

Indicateur de stress hydrique (blé tendre d'hiver)



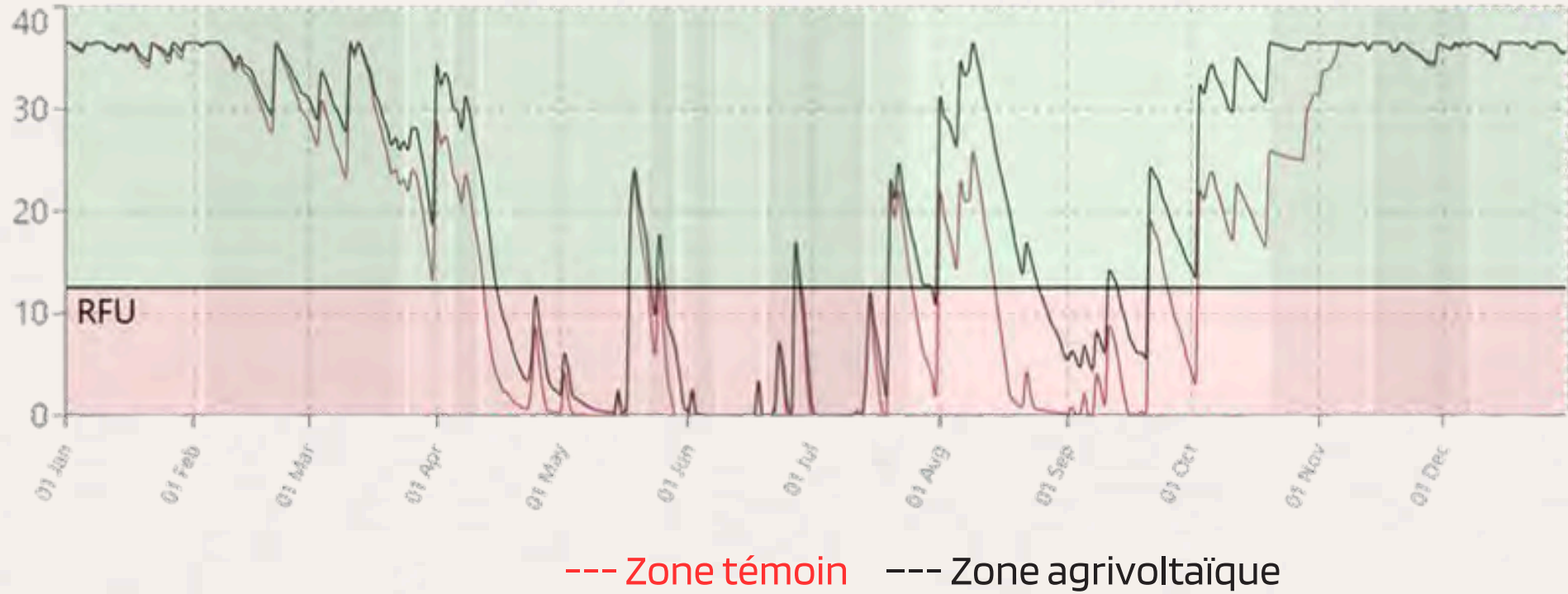
Stress hydrique plus faible en zone agrivoltaïque qu'en zone témoin

Réduction des jours de **gel** de **53%**

Réduction des jours de **stress thermique** (>25°C) de **56%**

Source : Agrisoleo

Remplissage de la réserve en eau du sol (blé tendre d'hiver)



3. ENJEUX SOCIO-ÉCONOMIQUES

COMMUNE DE CIRFONTAINES-EN-AZOIS

	Taux	Taxes	
TFPB	33,81 %	4 600 €	51 100 € la première année
IFER	50 %	33 100 €	41 600 € les années suivantes
CFE	20,47 %	3 900 €	
TA 1ère année	1 %	9 500 €	

*Ces données sont estimatives et données à titre indicatif

➡ Soit un total de **841 500 €** de revenus pour la commune sur 20 ans

3. ENJEUX SOCIO-ÉCONOMIQUES

INTERCOMMUNALITÉ ET DÉPARTEMENT

	Intercommunalité		Département	
	Taux	Taxes	Taux	Taxes
TFPB	4,31 %	600 €	– %	–
IFER	0 %	–	50 %	33 100 €
CFE	18,14 %	3 500 €	– %	–
TA 1ère année	0 %	–	1,5 %	14 300 €

*Ces données sont estimatives et données à titre indicatif

↪ Soit un total de **82 000 €** de revenus sur 20 ans

↪ Soit un total de **676 300 €** de revenus sur 20 ans

4. IMPACTS POTENTIELS

ENVIRONNEMENT

Chiroptères



Le site n'est pas un haut lieu à chiroptères, mais il est fonctionnel : l'enjeu se concentre sur les vergers et les haies/boisements qui servent de territoires de chasse et de corridors, avec une sensibilité maximale en période de mise bas (Barbastelle d'Europe et Noctule commune).

Avifaune

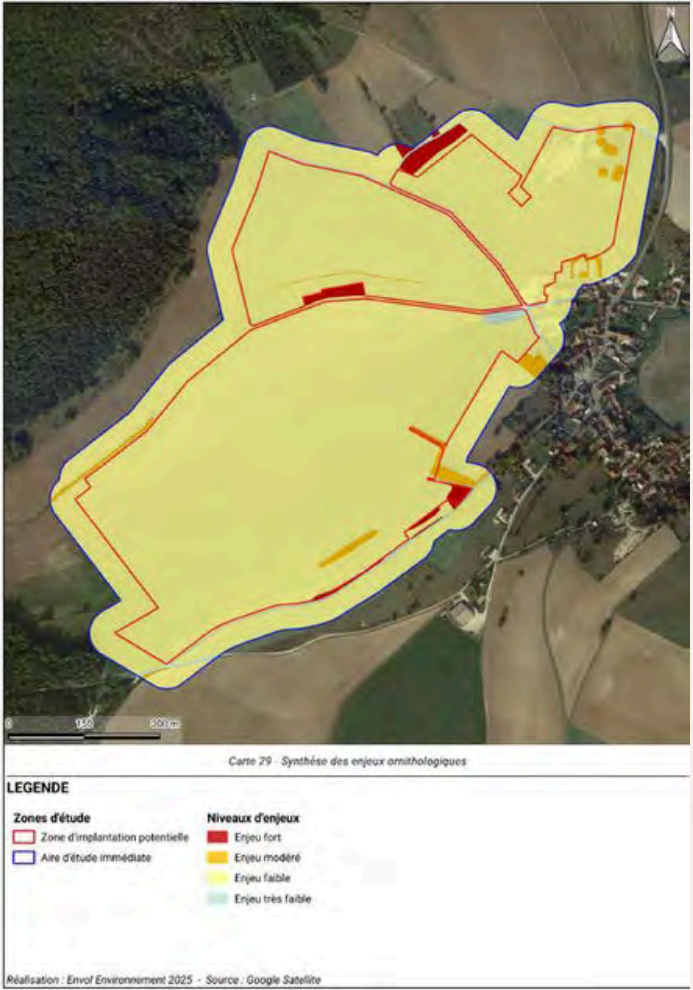
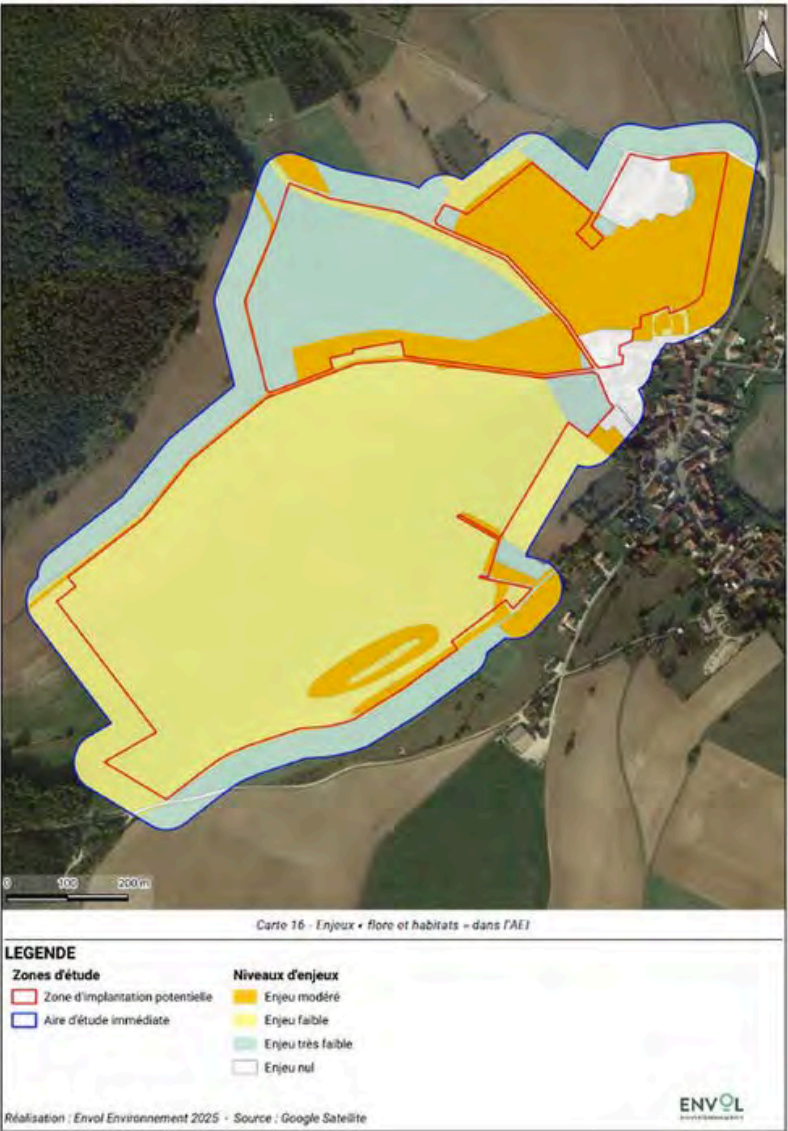


Figure 3 - Synthèse des enjeux ornithologiques - Enjeux habitats	
Enjeux	Habitats
Forts	• Fourrés, fourrés et ourlets, fourrés et vergers et ourlets, haies (au sud du site) : Secteurs de nidification certaine du Chardonneret élégant et du Tarier pâtre - Nidification probable de l'Alouette lulu, de la Pie-grièche écorcheur et de la Tourterelle des bois et d'un cortège diversifié de passereaux menacés (Bruant jaune, Linotte mélodieuse, Tarier pâtre, Torcol fourmilier...) - Secteur de refuge et d'alimentation pour un cortège diversifié de passereaux tout le long de l'année.
Modérés	• Boisements, bosquets, arbres isolés, fourrés et vergers, haies (autres) : Secteurs de reproduction pour de nombreux passereaux dont nidification probable du Coucou gris, du Pouillot véloce, et possible du Verdier d'Europe et du Serin cini - Secteur de refuge et d'alimentation pour un cortège diversifié de passereaux tout le long de l'année.
Faibles	• Milieux ouverts (pelouses, prairies, cultures, ourlets, végétation nitrophile) : Secteurs moins exploités par l'avifaune - Secteur de reproduction probable de l'Alouette des champs, de la Bergeronnette printanière, du Bruant proyer et de la Caille des blés et zones de chasse pour plusieurs espèces (Buse variable, Faucon crécerelle, Effraie des clochers, Hirondelle de fenêtre). • Bâtiments et zones urbaines : Secteurs de reproduction probable de plusieurs espèces d'intérêt patrimonial comme l'Effraie des clochers, le Faucon crécerelle ou l'Hirondelle rustique.
Très faibles	• Les enjeux sont jugés très faibles pour le reste des habitats non mentionnées précédemment (Routes, dépôt de déchets)

4. IMPACTS POTENTIELS

ENVIRONNEMENT

Flore et habitat



Des enjeux modérés ont été définis pour les trois habitats d'intérêt communautaire (Hêtraie neutrophile médio-européenne, ourlet mésophile, pelouse semi-sèche calcaire), ainsi que pour les pelouses semi-sèches calcaires pâturées qui abritent plusieurs espèces d'intérêt patrimonial.

Des enjeux faibles ont été notifiés pour le reste des habitats naturels peu remaniés que sont les zones de haies ou de fourrés ainsi que les différents complexes d'habitats comprenant des fourrés. Un enjeu faible a aussi été attribué aux secteurs cultivés abritant des espèces d'intérêt patrimonial, ainsi qu'au chemin accueillant *Helictochloa pratensis*.

Le reste des habitats, anthropisés, perturbés ou sans végétation, disposent d'enjeux très faibles ou nuls.

Zone humide



Aucune zone humide ni critère pédologique ni critère floristique et habitat = pas de destruction

4. IMPACTS POTENTIELS

ENVIRONNEMENT

Mammifère terrestre



6 espèces de mammifère ont été retrouvée sur le site, mais aucune d'intérêt patrimonial, (chevreuil européen, renard roux, lièvre d'Europe, ...). les milieux ouverts sont des zones de transit et de recherche de nourriture.

Entomofaune



46 espèces d'insectes ont été retrouvée sur le site, dont 6 d'intérêt patrimonial, mais les cultures ne sont pas particulièrement favorables aux insectes. Elles sont présentes dans les haies, vergers, fourrés, arbres isolés.

Reptile



Aucune espèce de reptile n'a été retrouvée sur le site.

Amphibien

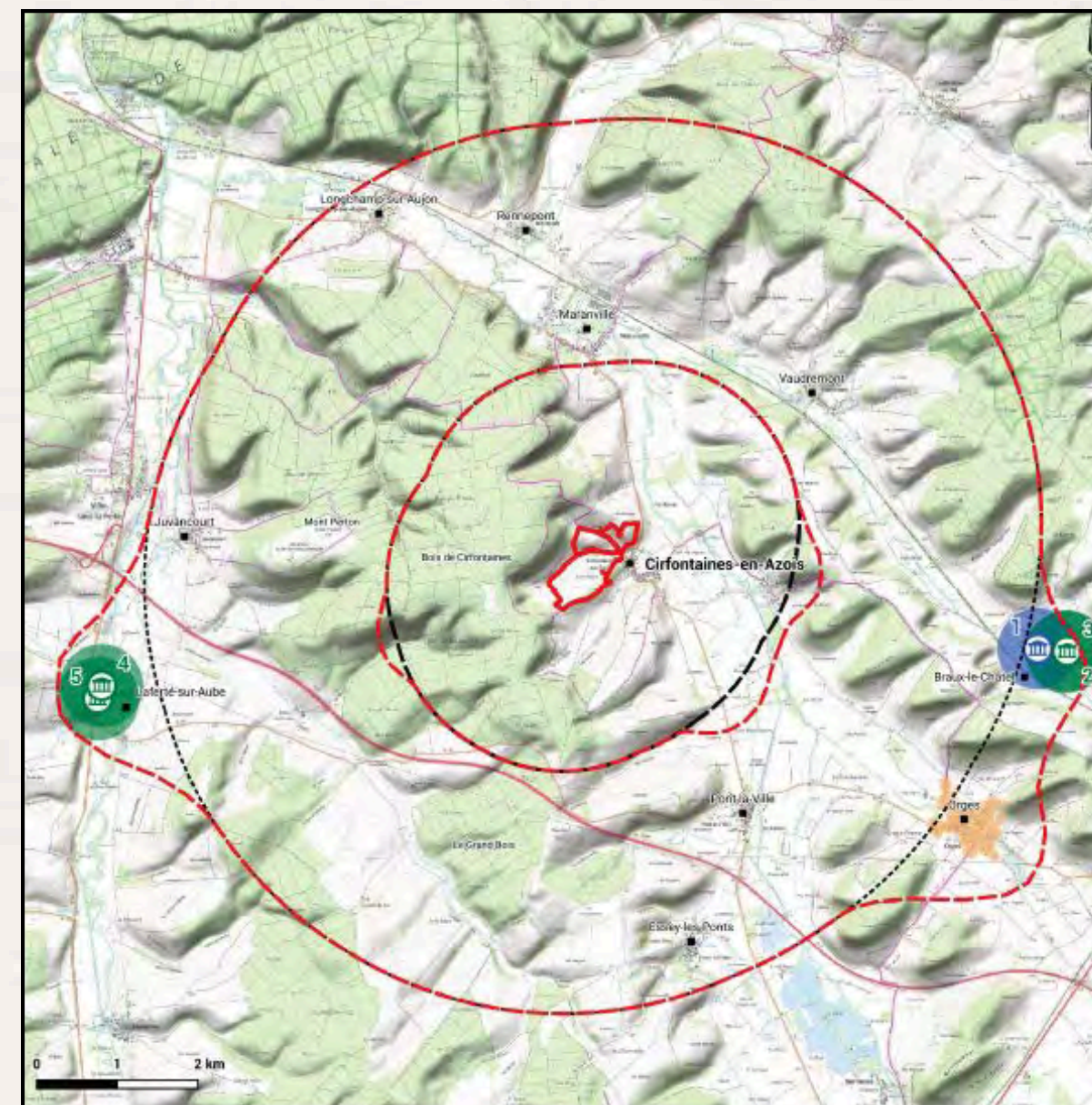
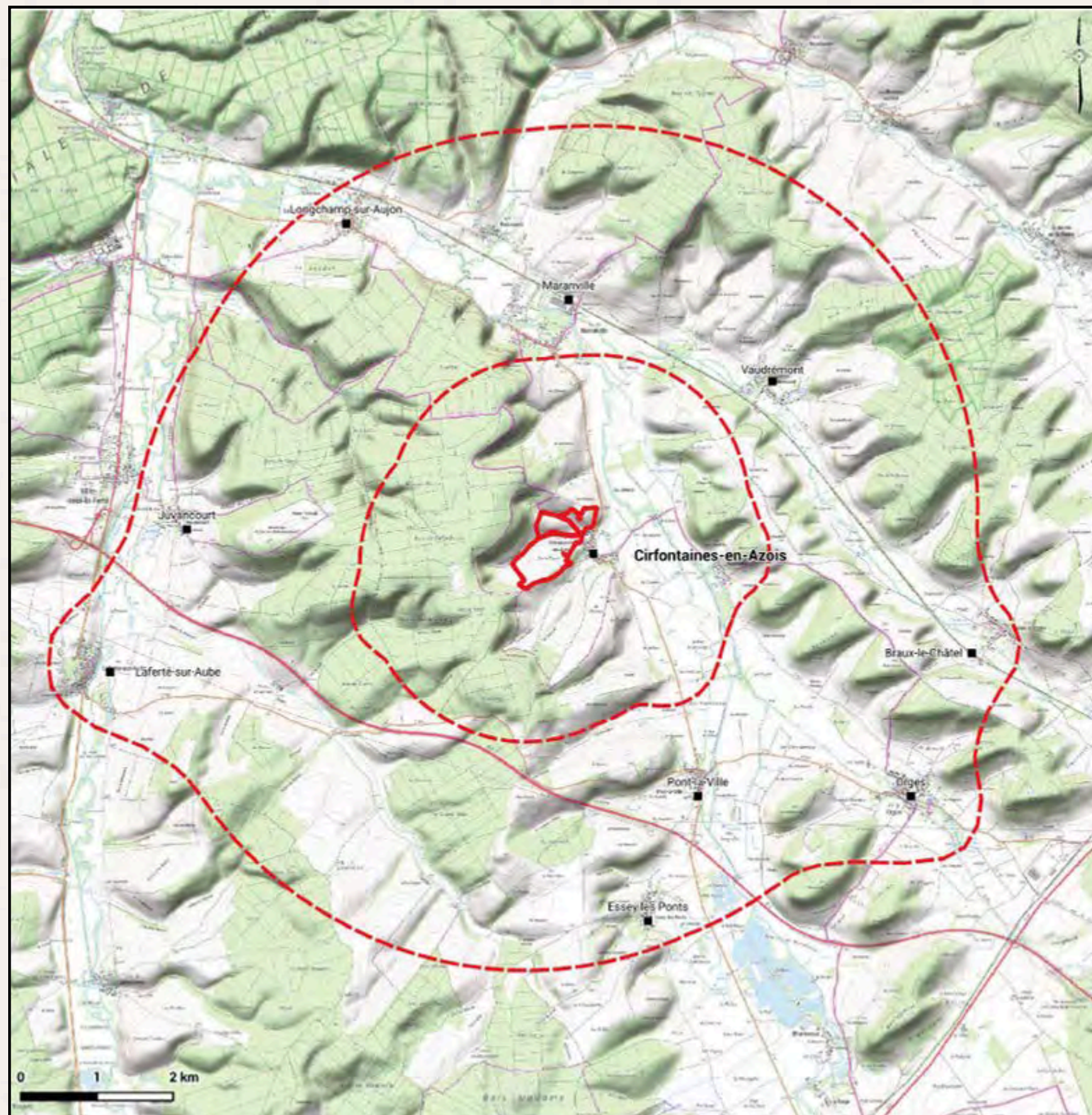


Aucune espèce d'amphibien n'a été retrouvée sur le site, certainement du fait de l'absence de zone humide notoire.

4. IMPACTS POTENTIELS

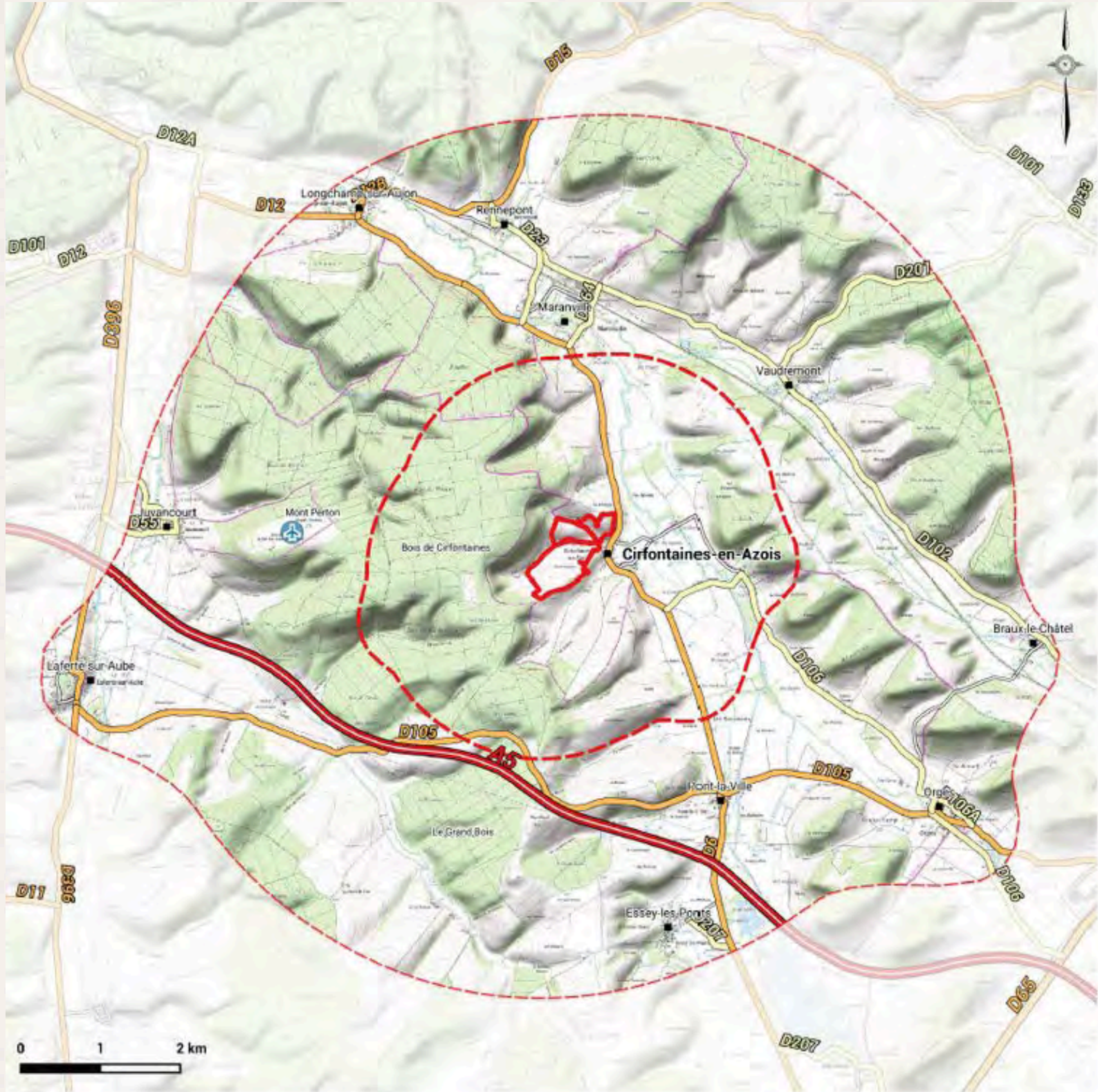
PAYSAGE - PATRIMOINE

- Un projet loin de monuments historiques
- Une **covisibilité entre la ZIP et des éléments du patrimoine vernaculaire** (église, croix) - important pour l'identité locale
- Les écrans végétaux protègent l'église et le château d'Aizanville.



4. IMPACTS POTENTIELS

PAYSAGE - AXES DE COMMUNICATION



Aucune vue depuis l'autoroute A5 et de la RD105 au vue de la topographie en relief (visibilité réduite)

Aucune vue depuis la jonction D6 et D105 (Pont-la-Ville) en
raison de la densité du tissu bâti local. Et en sortie du village,
dépourvue de vue sur la ZIP, du fait de la présence d'un
vallonnement

La D106 offre une visibilité lointaine sur le projet par les vallonements

La **D102 propose une perspective très brève sur le projet**, au niveau de la jonction entre l'Aujon et le Brauzé, au nord de l'entrée de Maranville. Cette vue reste limitée.

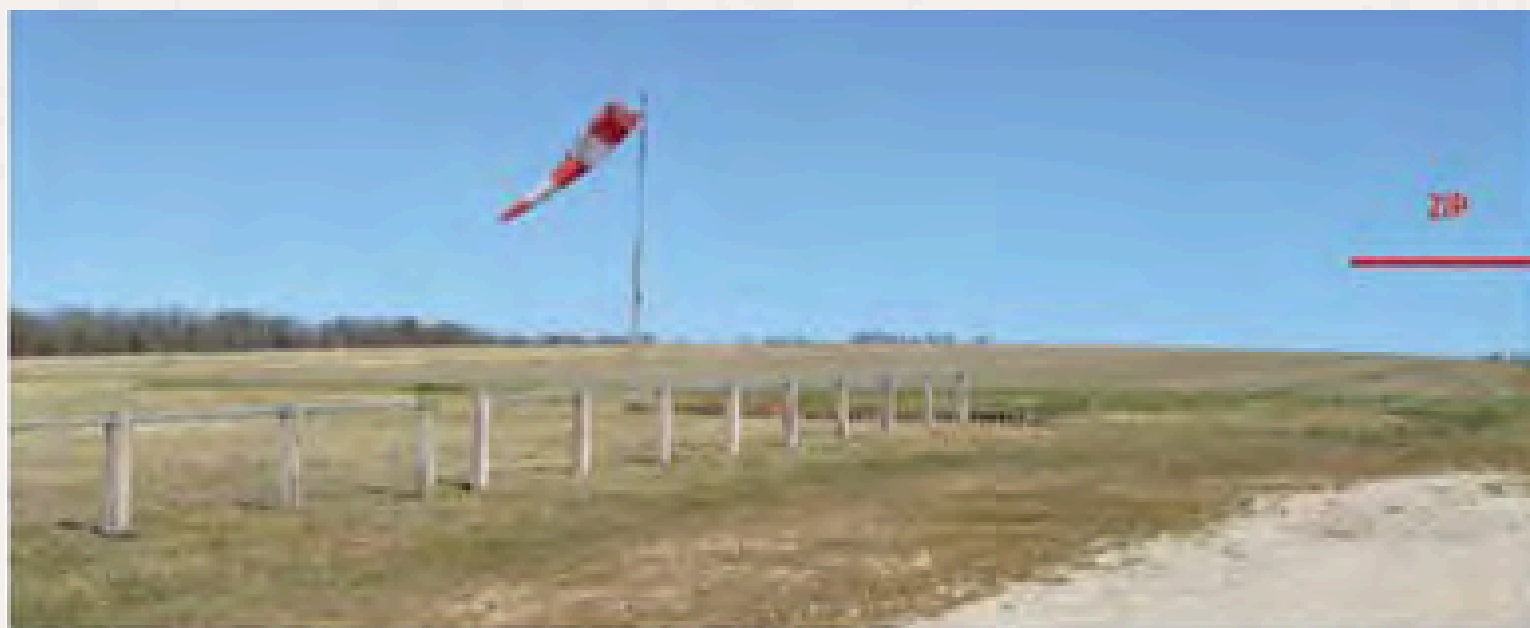


Figure 18. Aerodrome de Bar-sur-Aube-Juvancourt en direction de la ZIP (©Envol Environnement)



Figure 19. L'autoroute A5 depuis le pont du Val Pichot (©Envol Environnement)



Figure 20. La départementale D105 en provenance de Orges (©Envol Environnement)



Figure 21. Vue sur la ZIP depuis la D102 (©Envol Environnement)



Figure 22. Vue sur la D102 en direction de Vaudrémont (©Envol Environnement)



Figure 23. D15 entre Longchamp-sur-Aujon et Maranville (©Envol Environnement)



Figure 24. Vue depuis la D106 entre Aizanville et Orges en direction de la ZIP (©Envol Environnement)

Axes de communication

L'A5, n'est pas impactée en raison du relief qui limite la vue depuis l'ouest et l'est. La D105 offre une vue partielle depuis l'est, tandis que la D6, longeant les coteaux du Fouillot n'offre aucune vue sur la ZIP. Les routes secondaires au nord-est offrent peu de visibilité, sauf à Maranville. La D106 et la D102 à l'est permettent d'apercevoir la ZIP.

Enjeu global:

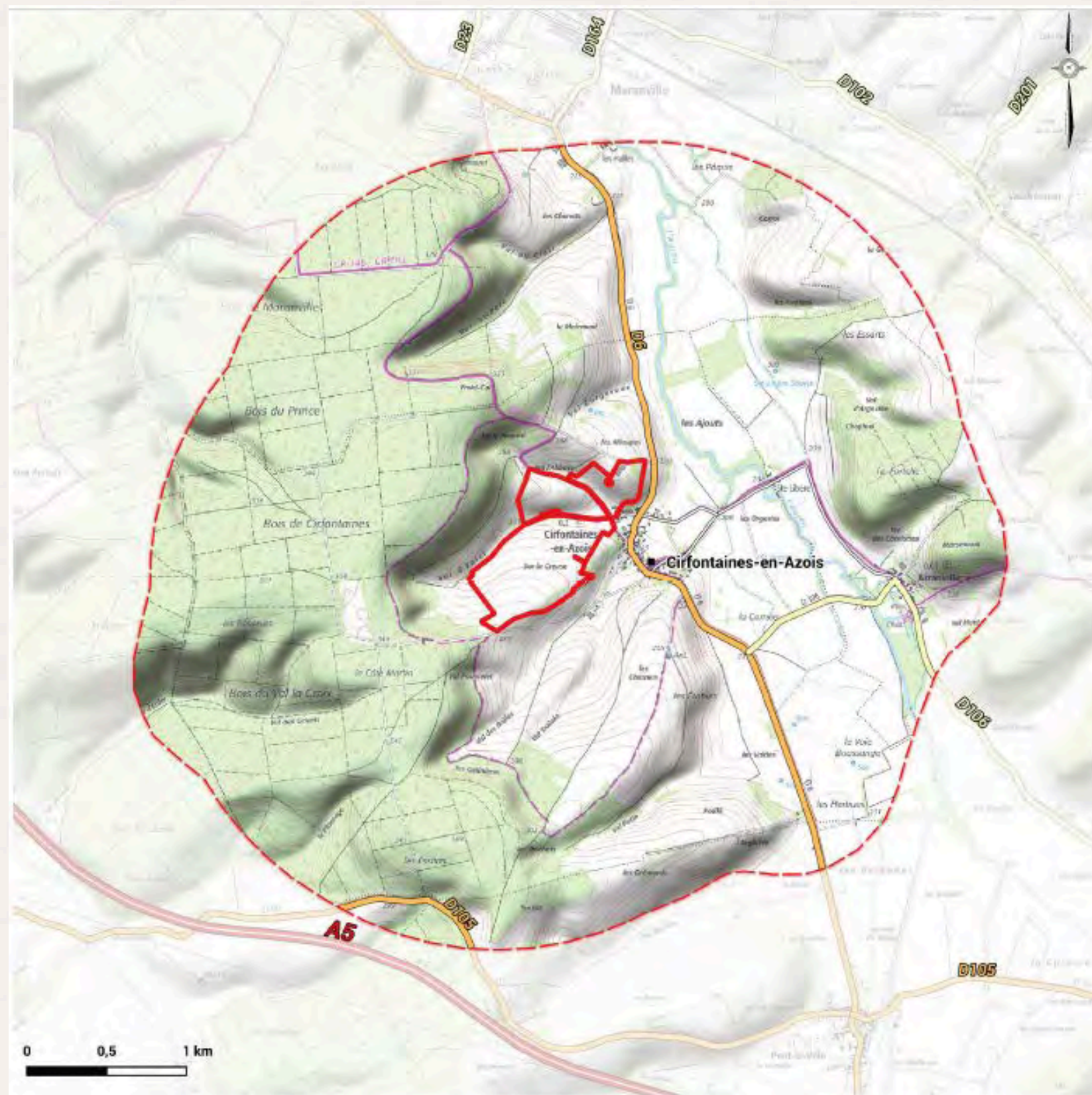
FORT

Sensibilité globale :

TRES FAIBLE

4. IMPACTS POTENTIELS

PAYSAGE - AXES DE COMMUNICATION



Axes de circulation de l'aire d'étude rapprochée

Visibilité partielle et localisée : **seule la partie haute de la ZIP, implantée en versant**, est visible à **l'arrière de Cirfontaines-en-Azois** ; les **secteurs bas** (Val d'Enfer, Val-l'Abbaye) sont **masqués par le relief**.

Aucune visibilité depuis le nord (D6) : reliefs boisés des Alloupes et du Moirmont occultent totalement la ZIP.

Visibilité progressive depuis le sud : après la jonction D106, **perception partielle et lointaine**, concentrée sur **les hauteurs du site**.

D105 : sensibilité nulle (boisements et reliefs protecteurs).

D106 : sensibilité modérée (vallée plus ouverte, quelques fenêtres visuelles).

Au sud de l'aire d'étude : sensibilité nulle grâce aux vallonnements (Charmes, Érables).

Points les plus exposés : certains **chemins ruraux** (ex. Chemin de la Creuse), avec une visibilité progressive malgré la haie bocagère.



Figure 57. La jonction entre la D6 et un chemin communal montant à la ZIP (©Ervol Environnement)

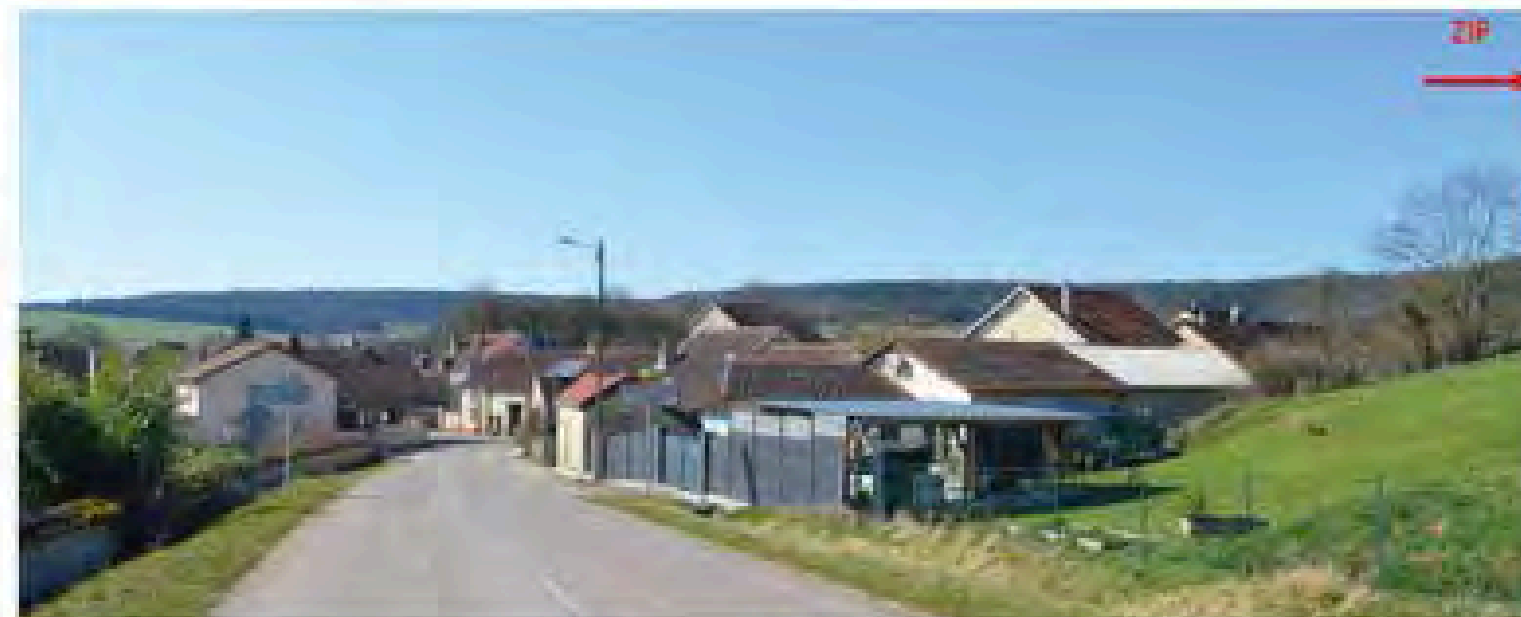


Figure 58. L'entrée nord de Cirfontaines-en-Azois (©Ervol Environnement)



Figure 59. Jonction entre la D6 et la D106 à l'est de la ZIP (©Ervol Environnement)



Figure 61. la D6 en direction de Cirfontaines-en-Azois du côté nord. (©Ervol Environnement)

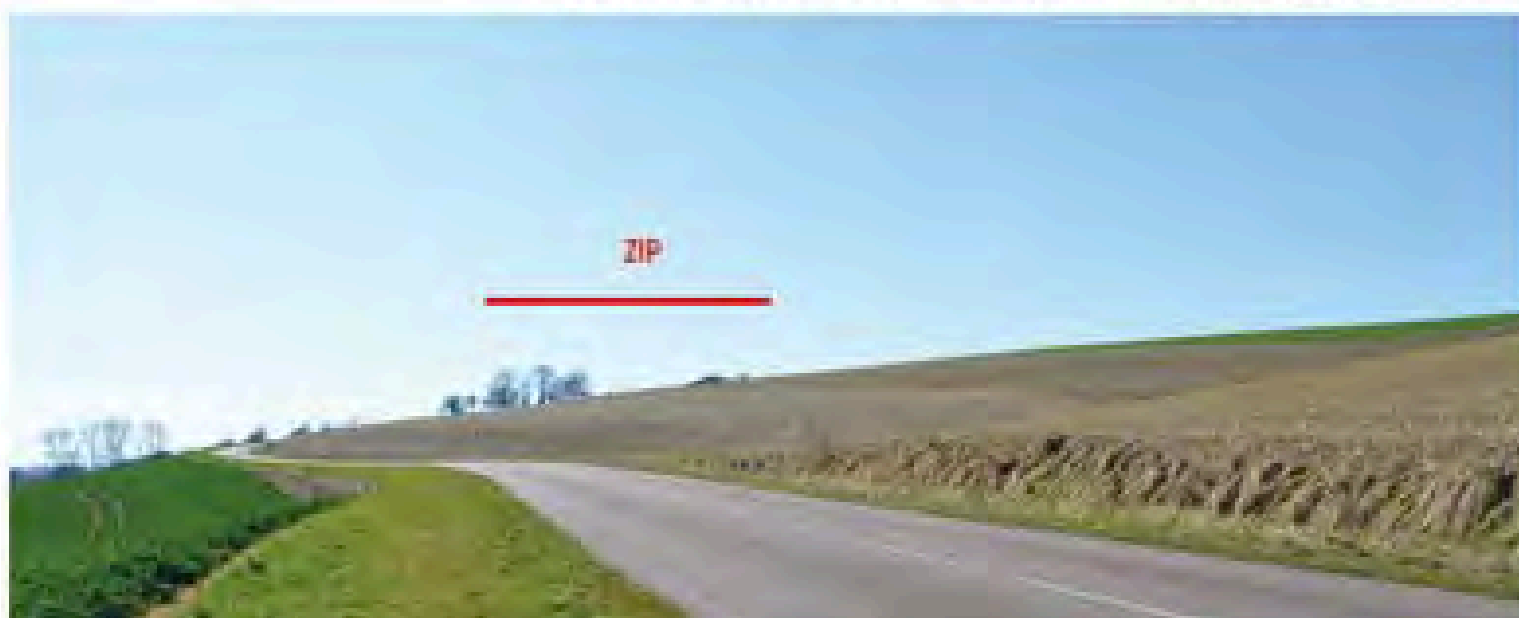


Figure 60. La D6 en direction de la ZIP (©Ervol Environnement)

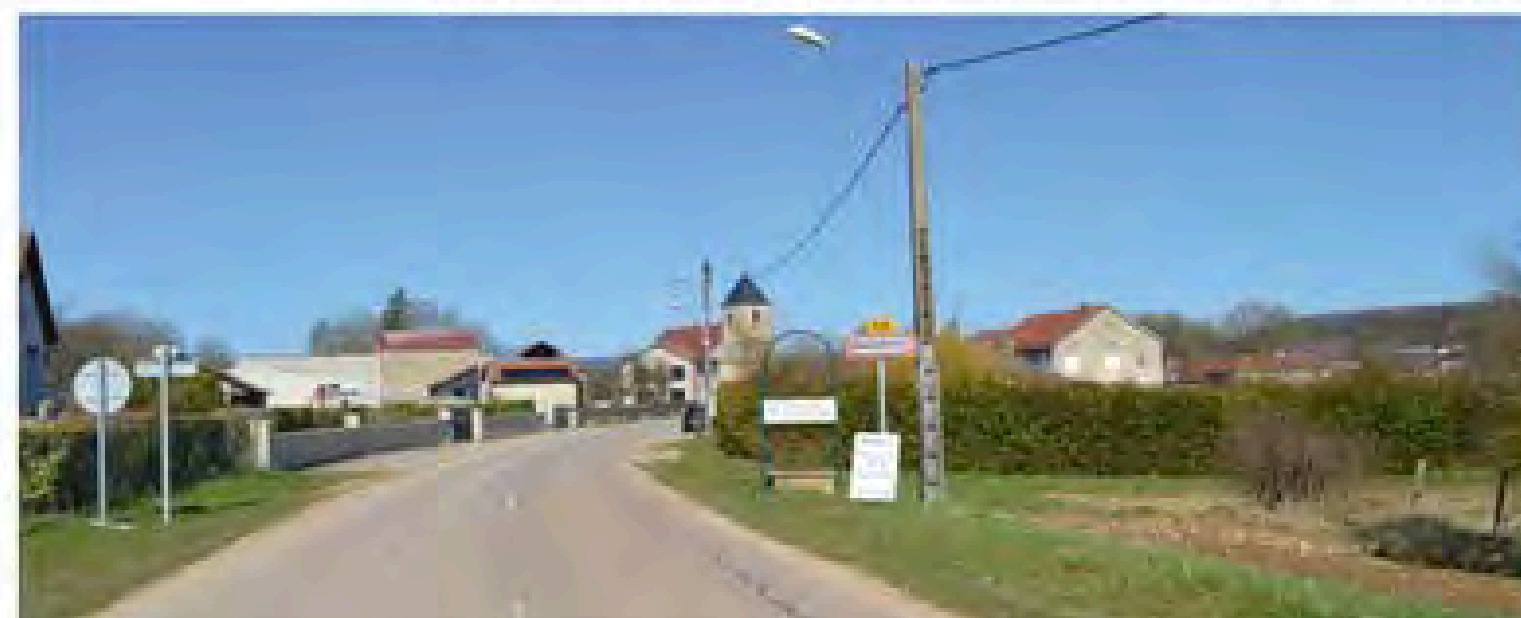


Figure 62. Entrée sud de Marainville depuis la D6 - Hors ZIP (©Ervol Environnement)



Figure 63. La D6 en direction du Sud - Hors ZIP (©Envol Environnement)



Figure 64. La D6 en direction de Cirfontaines-en-Azois (©GoogleStreetView)



Figure 65. Cliché de la D105 en direction de la ZIP (©Envol Environnement)



Figure 66. Vue sur la Rue des Silons (©Envol Environnement)



Figure 67. la départementale D106 en direction de la jonction avec la D6. (©GoogleStreetView)



Figure 70. Chemin de la Creuse accolée à la ZIP. (©Envol Environnement)



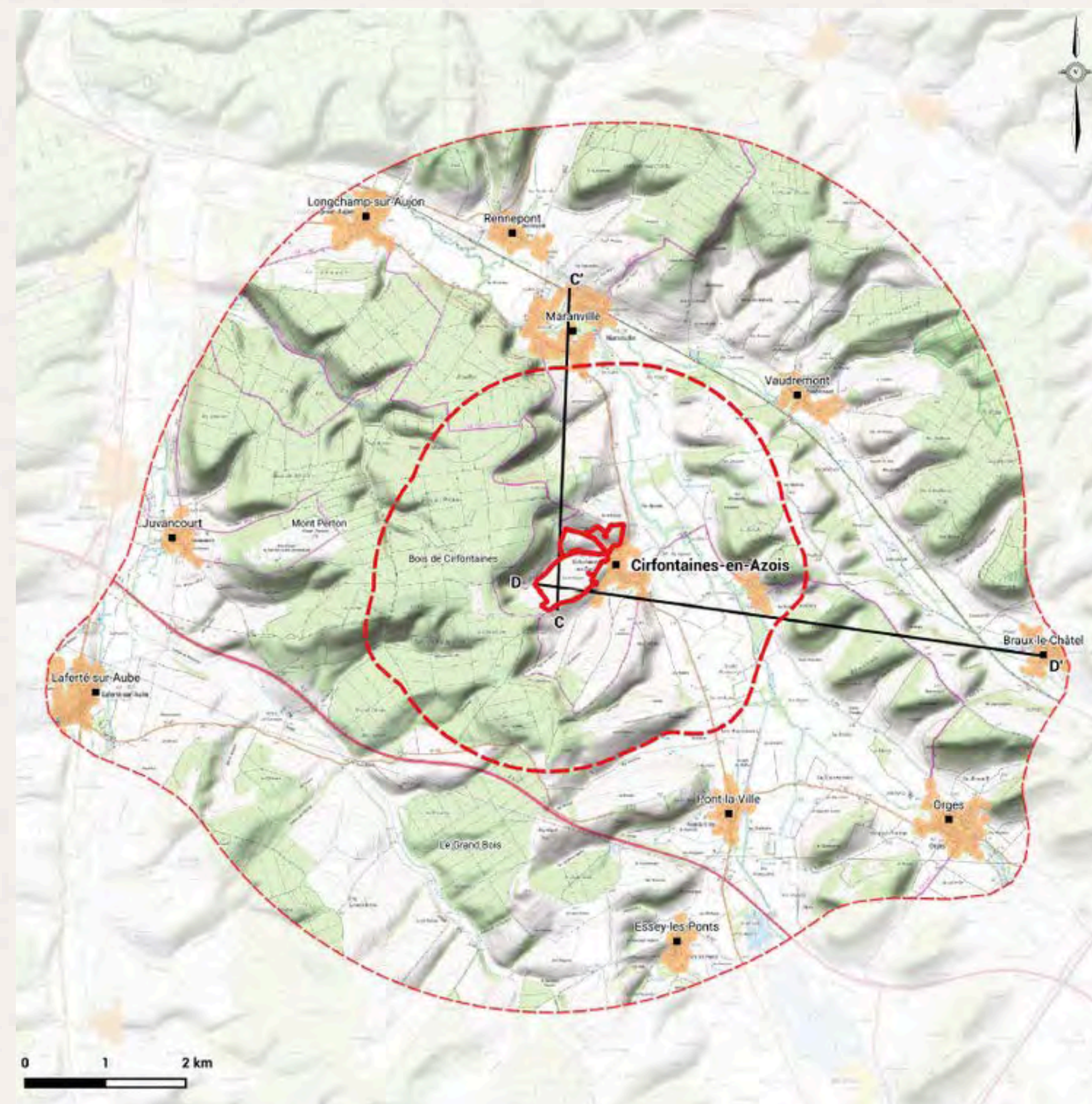
Figure 69. La D6 à la sortie de Maranville en direction de Cirfontaines-en-Azois (©Envol Environnement)

4. IMPACTS POTENTIELS PAYSAGE - LIEUX DE VIE

Le mont Perton et le bois de Cirfontaines forment à Juvancourt un **écran naturel** qui masque totalement la zone d'implantation du projet. De même, Laferté-sur-Aube est protégée des vues sur le projet grâce à la **continuité du couvert forestier des Bois de Cirfontaines**.

Aucune visibilité sur la ZIP depuis l'ensemble des villages du sud (Essey-les-Ponts, Orges, Pont-la-Ville) malgré l'ouverture paysagère de la vallée de l'Aujon. **Les reliefs dominants** (Rousseil, Brosse), la **topographie de plateau sans ouverture visuelle**, ainsi que les **vallonnements et boisements** constituent des **écrans naturels efficaces**.

Aucune visibilité sur la ZIP depuis l'ensemble des villages situés au nord (Braux-le-Châtel, Vaudrémont, Maranville, Rennepont, Longchamp-sur-Aujon). Leur implantation en vallée, l'encadrement par des coteaux et reliefs (Demoiselles, Auchémont, Fouillot, Calvaire) ainsi que les boisements denses créent un écran naturel efficace.



Lieux de vie de l'aire d'étude éloignée

4. IMPACTS POTENTIELS

PAYSAGE - LIEUX DE VIE



Figure 27. Entrée de la commune d'Orges en venant de Pont-la-Ville. - Hors ZIP (©Envol Environnement)



Figure 29. Centre de Pont-la-Ville. - Hors ZIP (©Envol Environnement)



Figure 26. Entrée de la commune de Rennepont - Hors ZIP (©Envol Environnement)



Figure 28. Commune de Marainville. (©Envol Environnement)



Figure 30. Centre de Juvancourt - Hors ZIP (©Envol Environnement)



Figure 32. Centre de Vaudrémont en direction de la ZIP (©GoogleStreetView)



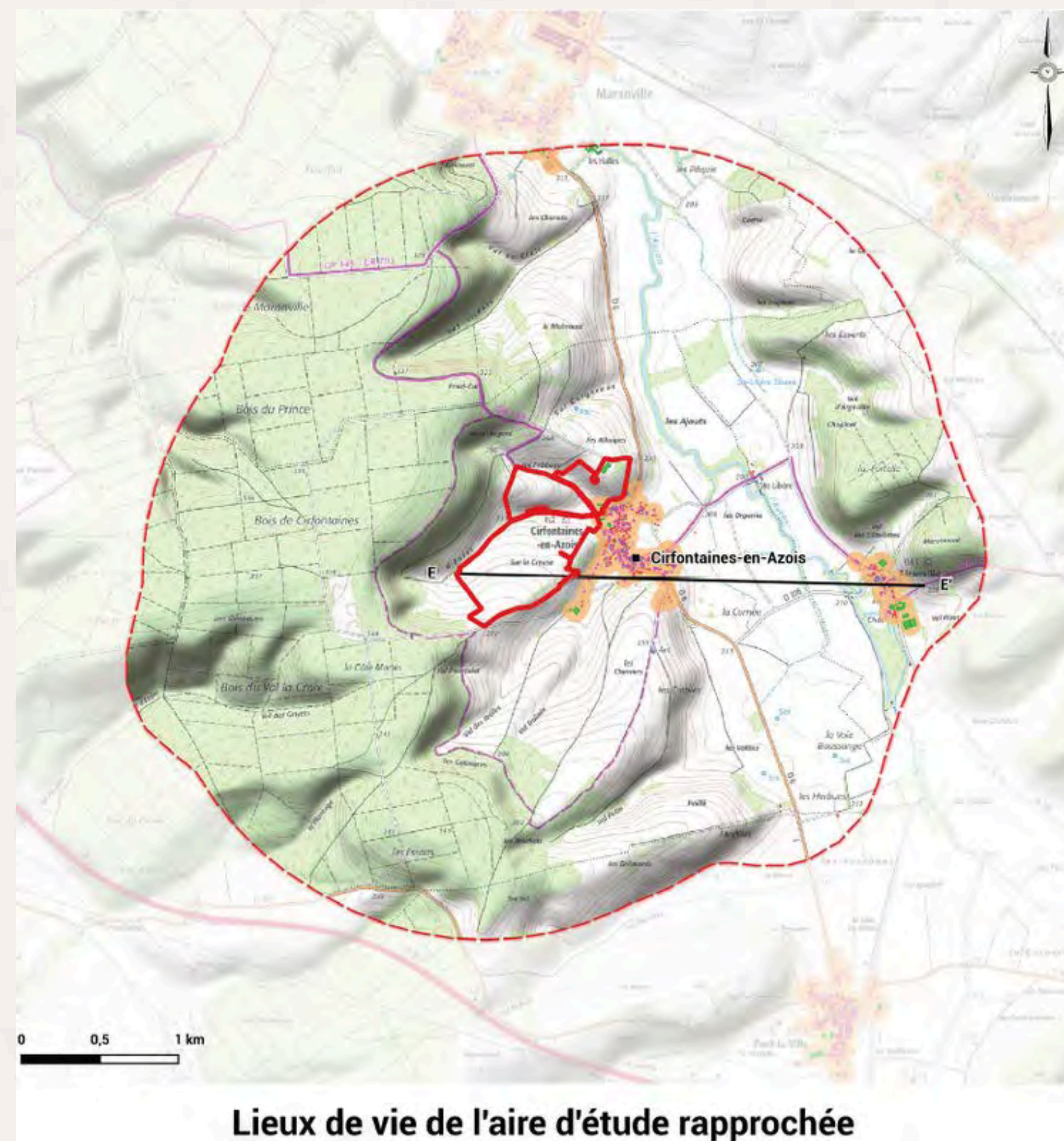
Figure 31. Centre du village de Orges - Hors ZIP (©Envol Environnement)

4. IMPACTS POTENTIELS PAYSAGE - LIEUX DE VIE

Cirfontaines-en-Azois : le projet est en surplomb immédiat du village, en secteur agricole ouvert.. On remarque des visibilitées directes depuis l'entrée sud (D6), les prairies et les habitations périphériques.

Maranville (au nord) : reliefs boisés (Chanots, Moirmont) bloquant totalement les vues. Aucune perception significative sur le projet.

Aizanville (1,4 km à l'est) : village en creux, entouré de boisements. Vues limitées et lointaines uniquement en sortie vers la D106.



4. IMPACTS POTENTIELS

PAYSAGE - LIEUX DE VIE



Figure 75. La ZIP en arrière-plan de la commune de Cirfontaines-en-Azois, depuis son entrée sud (©Envol Environnement)



Figure 72. Vue sur la ZIP depuis la commune de Cirfontaines-en-Azois depuis un chemin local (©Envol Environnement)

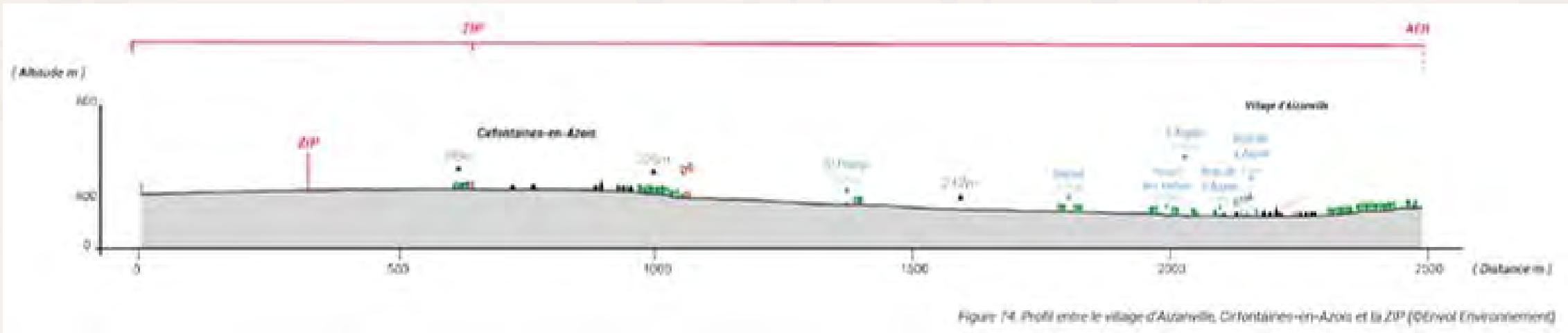
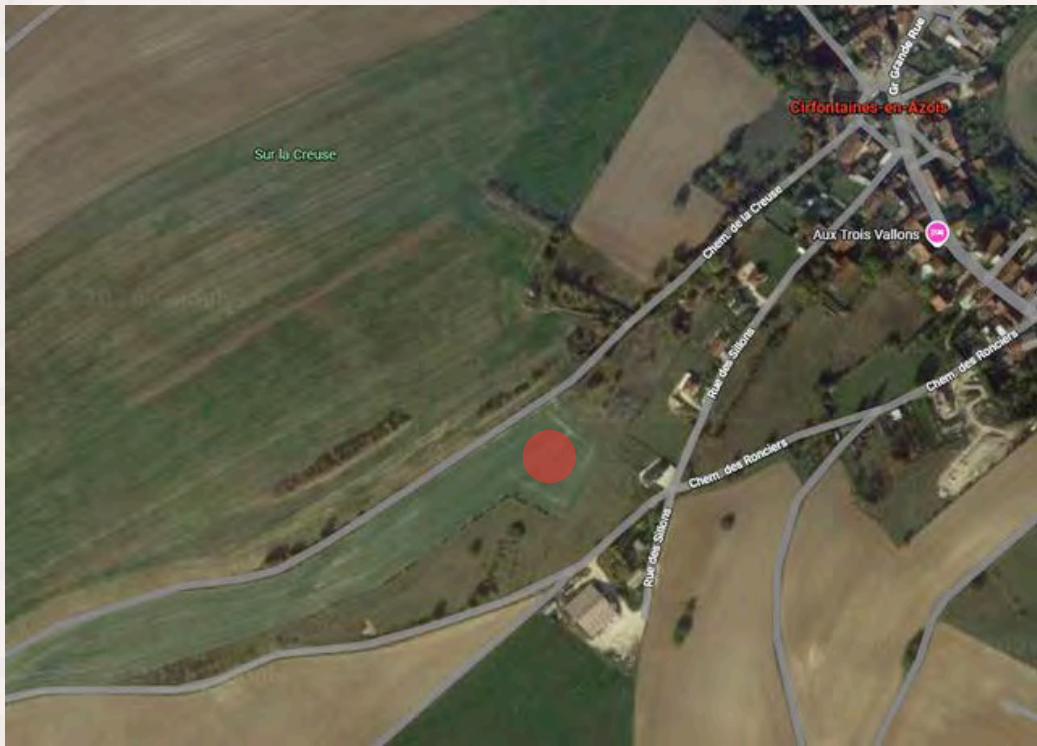
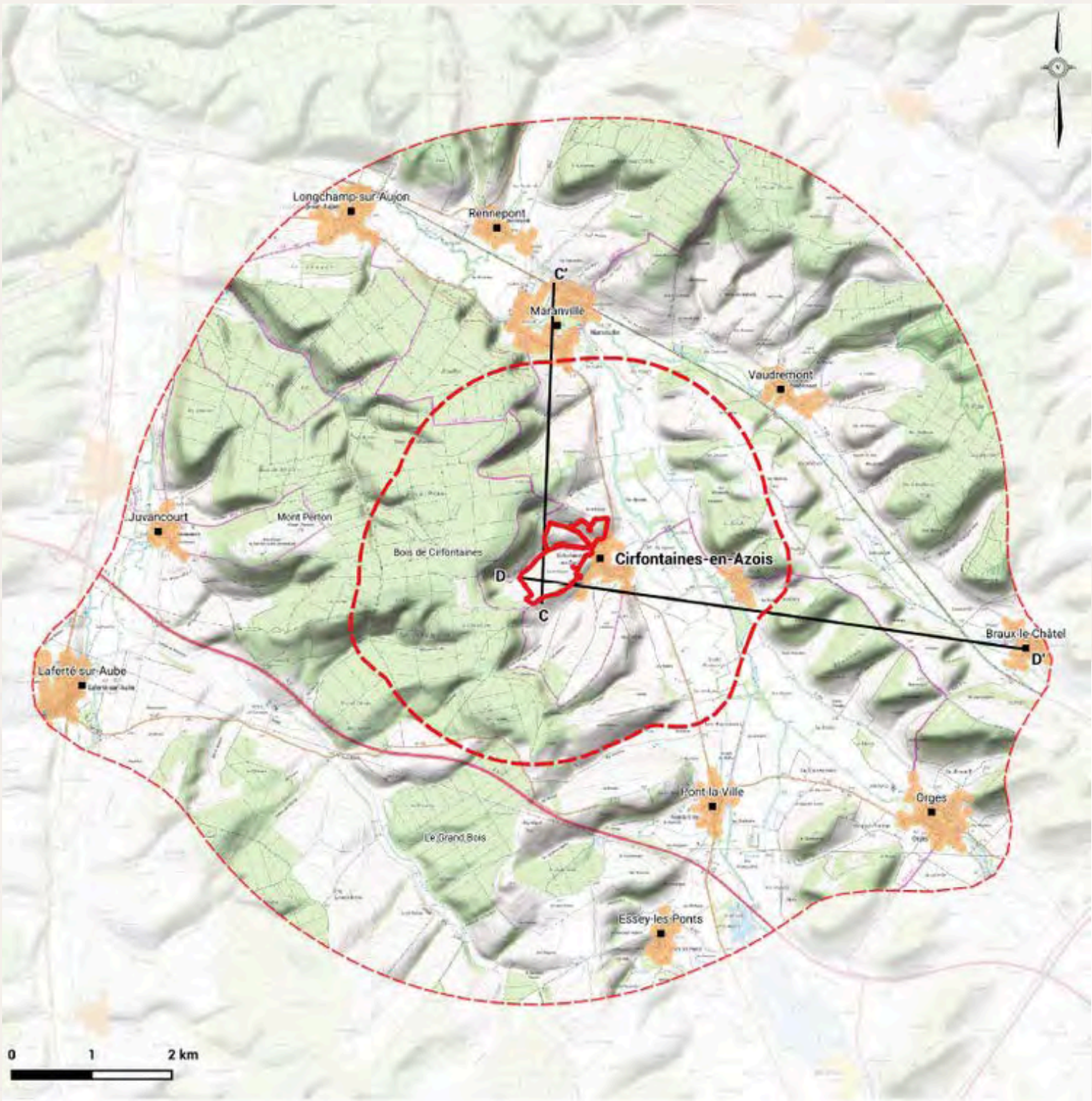


Figure 74. Profil entre le village d'Auzanville, Cirfontaines-en-Azois et la ZIP (©Envol Environnement)



4. IMPACTS POTENTIELS

PAYSAGE - LIEUX DE VIE



Lieux de vie de l'aire d'étude éloignée

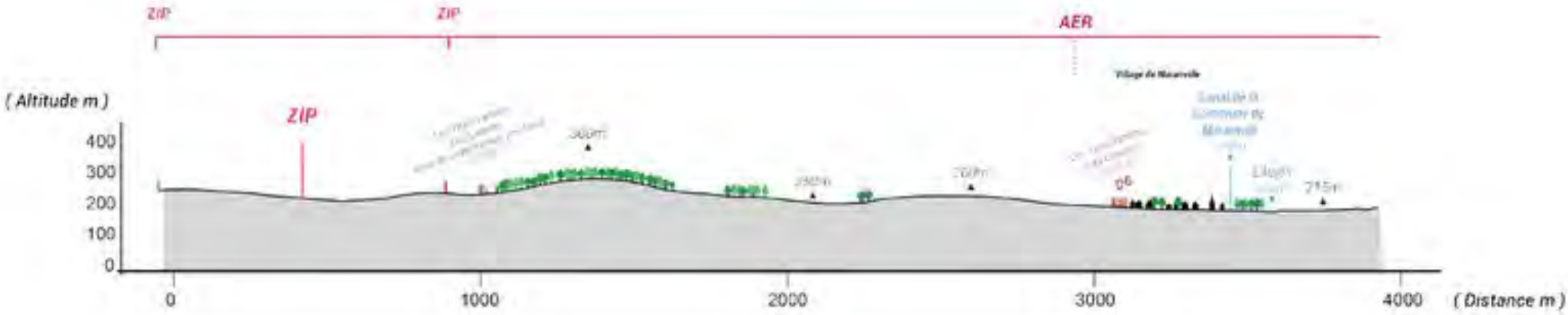


Figure 33. Coupe CC' entre Marainville et la ZIP (©Envol Environnement)

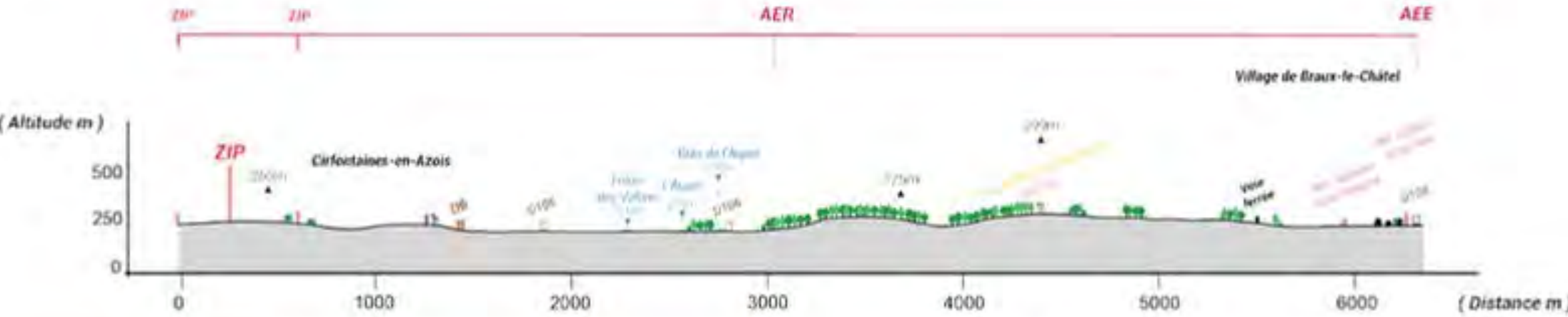


Figure 34. Coupe DD' entre le village de Braux-le-Châtel et la ZIP (©Envol Environnement)

4. IMPACTS POTENTIELS

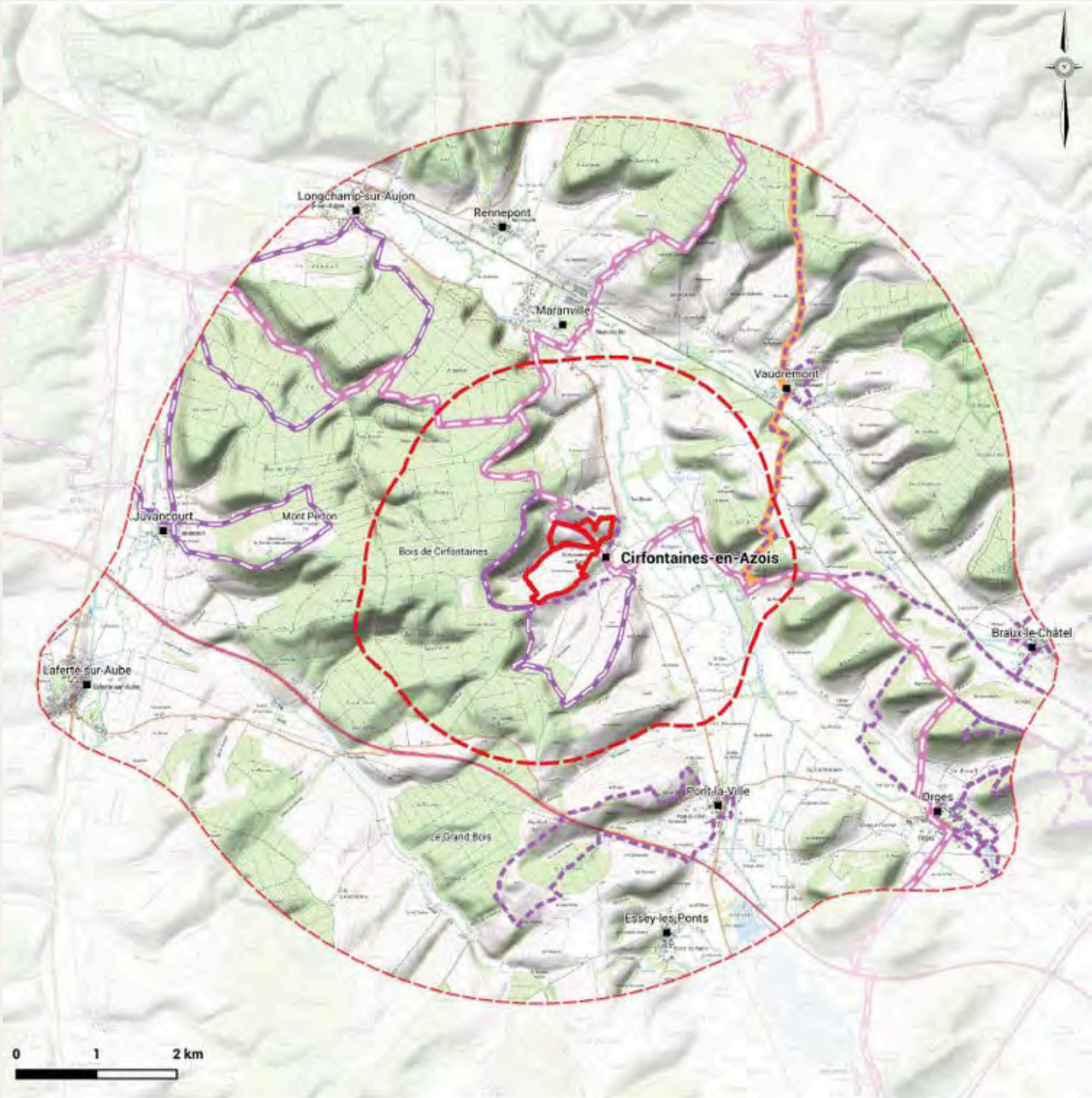
PAYSAGE - SENTIERS TOURISTIQUES

Présence du sentier de Grande Randonnée (GR145) traversant le projet en direction d'Orges.

Un sentier de **Petite Randonnée** traverse le bois de Cirfontaines-en-Azois avant de rejoindre le centre du village (vue du projet depuis les lisières du bois).

Le sentier de **Madame d'Artagnan** ne présente aucune visibilité sur la ZIP en raison des bois de la Fortelle, des coteaux et reliefs boisés qui forment un écran naturel permanent. Les boisements et la trame bâtie des communes traversées empêchent également toute ouverture visuelle vers le projet.

Sentiers locaux sont concernés par des vues prolongées sur le projet



Sites et sentiers touristiques de l'aire d'étude éloignée



4. IMPACTS POTENTIELS

PAYSAGE



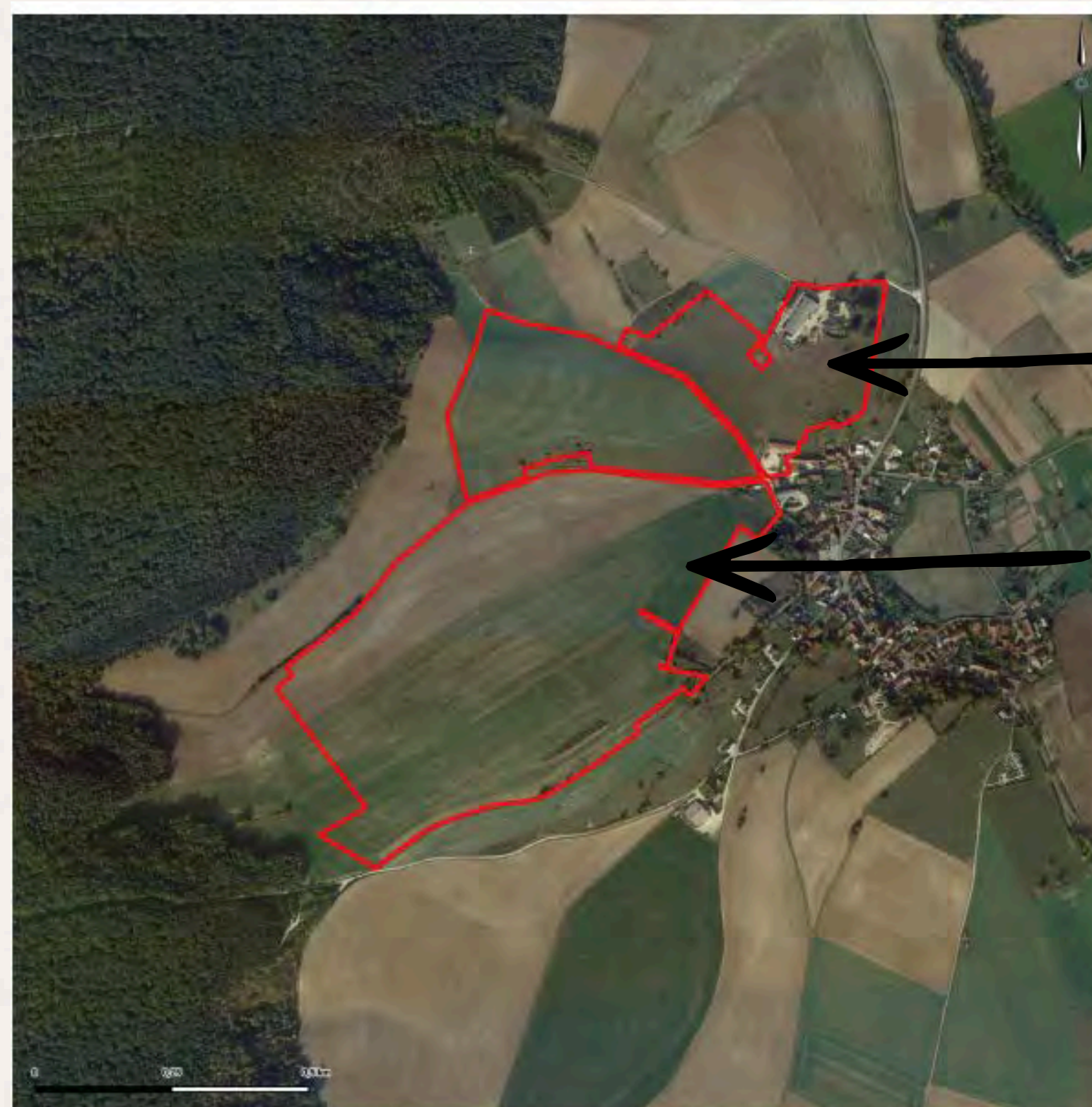
Figure 97. Photographie aérienne de la ZIP et courbes topographiques (©Envol Environnement)



4. IMPACTS POTENTIELS

PAYSAGE - INTÉGRATION DU PROJET DANS LE PAYSAGE

Suite à plusieurs échanges avec **l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine** (UDAP), un **paysagiste** et les retours des **services de la DDT**



Zone sans panneaux afin d'éviter la covisibilité entre l'église et le projet depuis l'entrée sud du village (D6)

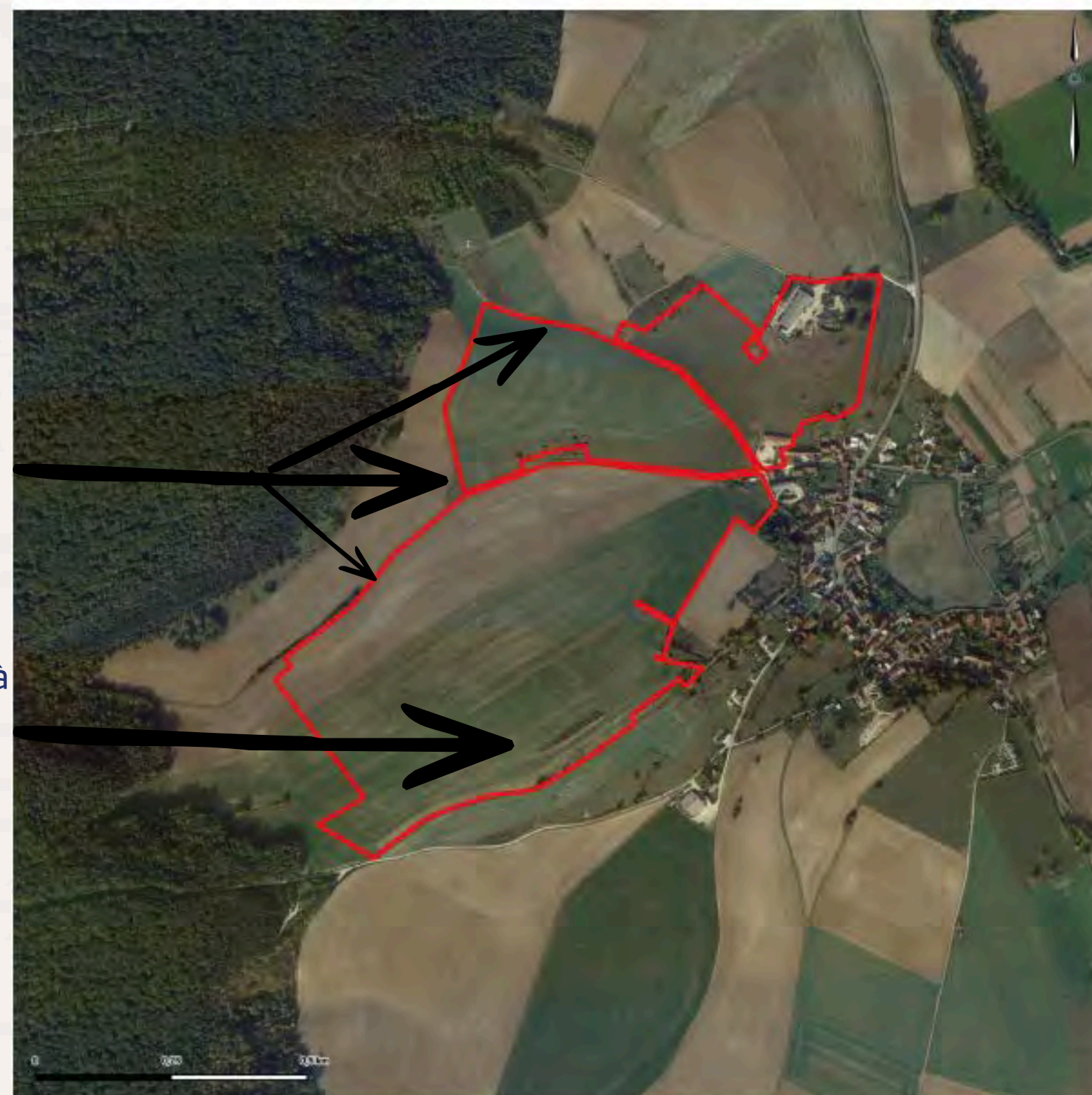
Zone sans panneaux afin de limiter les perspectives visuelles depuis les entrées du village

4. IMPACTS POTENTIELS

PAYSAGE - INTÉGRATION DU PROJET DANS LE PAYSAGE

Prévoir des haies pour intégrer le projet dans le paysage locale

Assurer la continuité des haies bocagères déjà présentes pour intégrer le projet depuis les chemins communaux et des habitations



Suite à plusieurs échanges avec **l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine** (UDAP), un **paysagiste** et les retours des **services de la DDT**

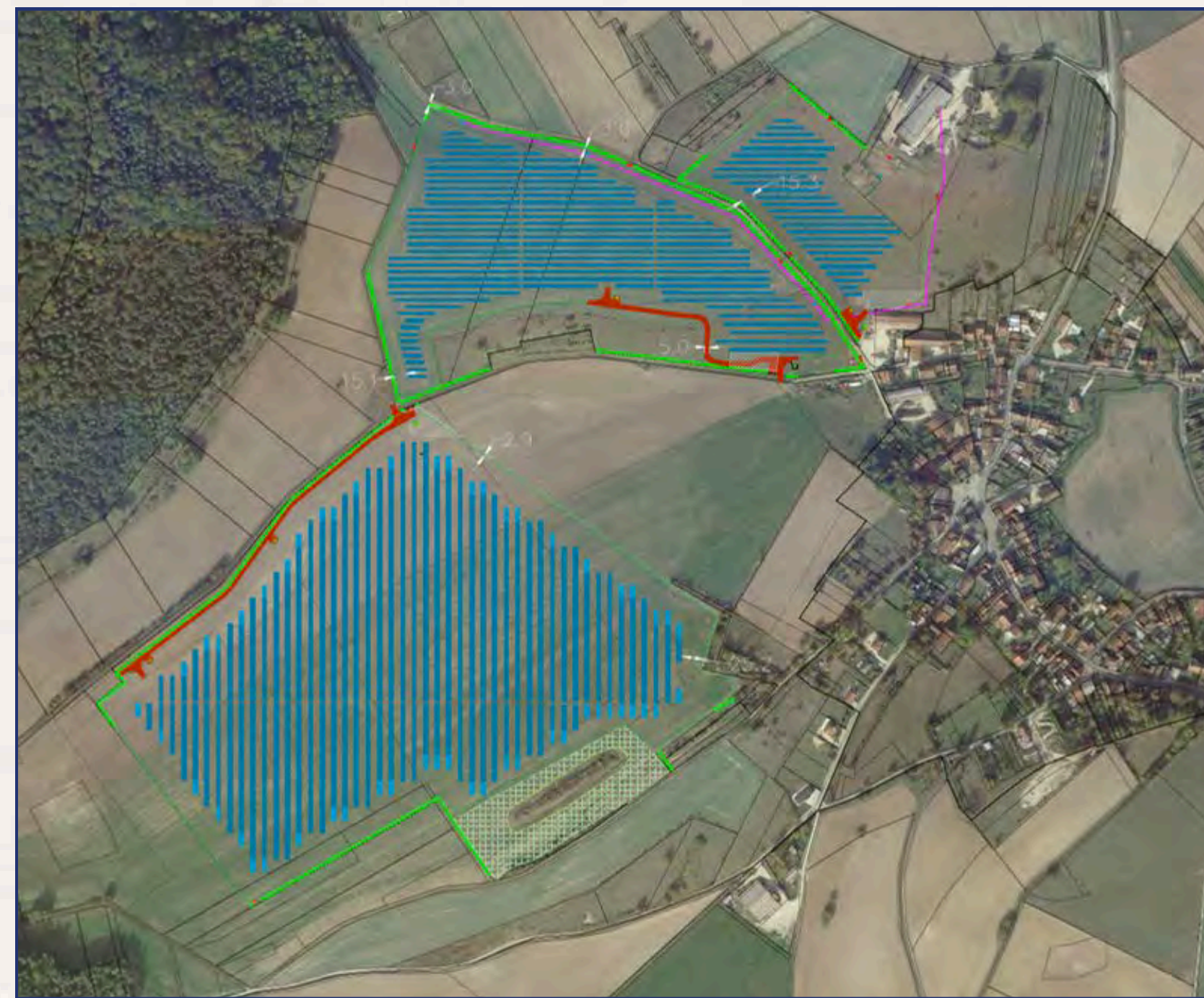
4. IMPACTS POTENTIELS

PAYSAGE - INTÉGRATION DU PROJET DANS LE PAYSAGE

VARIANTE 1



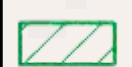
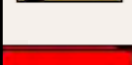
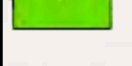
VARIANTE 3



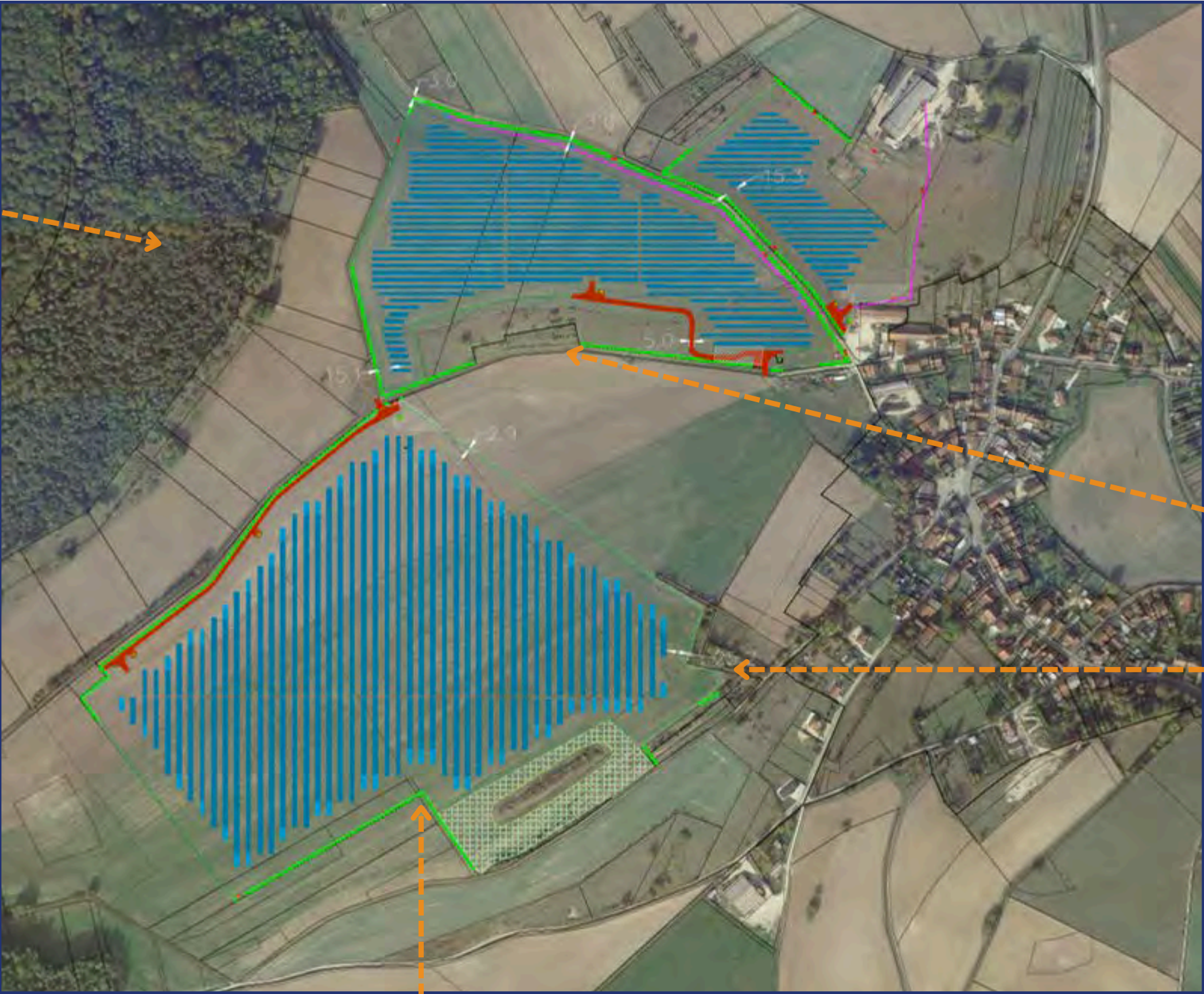
4. IMPACTS POTENTIELS

PAYSAGE

LÉGENDE

	Rangée de panneaux photovoltaïques
	Clôture
	Portails
	Voirie desserte carrossable PL 19T (5m)
	Bande enherbée (4m)
	Limite cadastrale
	Poste transformation (6 x 2.5 x 2.9m)
	Poste de livraison avec PTR (9 x 2.5 x 2.9m)
	Citerne (60m²)
	Abreuvoir (5m²)
	Aire d'aspiration (4 x 8m)
	Haies multi-strates (3m)
	Canalisation
	Zone témoin (1ha hors zone d'enjeux)
	Zone d'enjeu modérée
	Aire de stockage + base vie (1000m²)

Bois de
Cirfontaines-en-
Azois



Verger comme filtre
végétal

Filtre végétal naturel

Création de haies multi-strates

4. IMPACTS POTENTIELS

PAYSAGE

Photomontages



L'étoile indique l'endroit exact où la photo a été prise.

4. IMPACTS POTENTIELS

PAYSAGE

Existant

19/03/2025



4. IMPACTS POTENTIELS

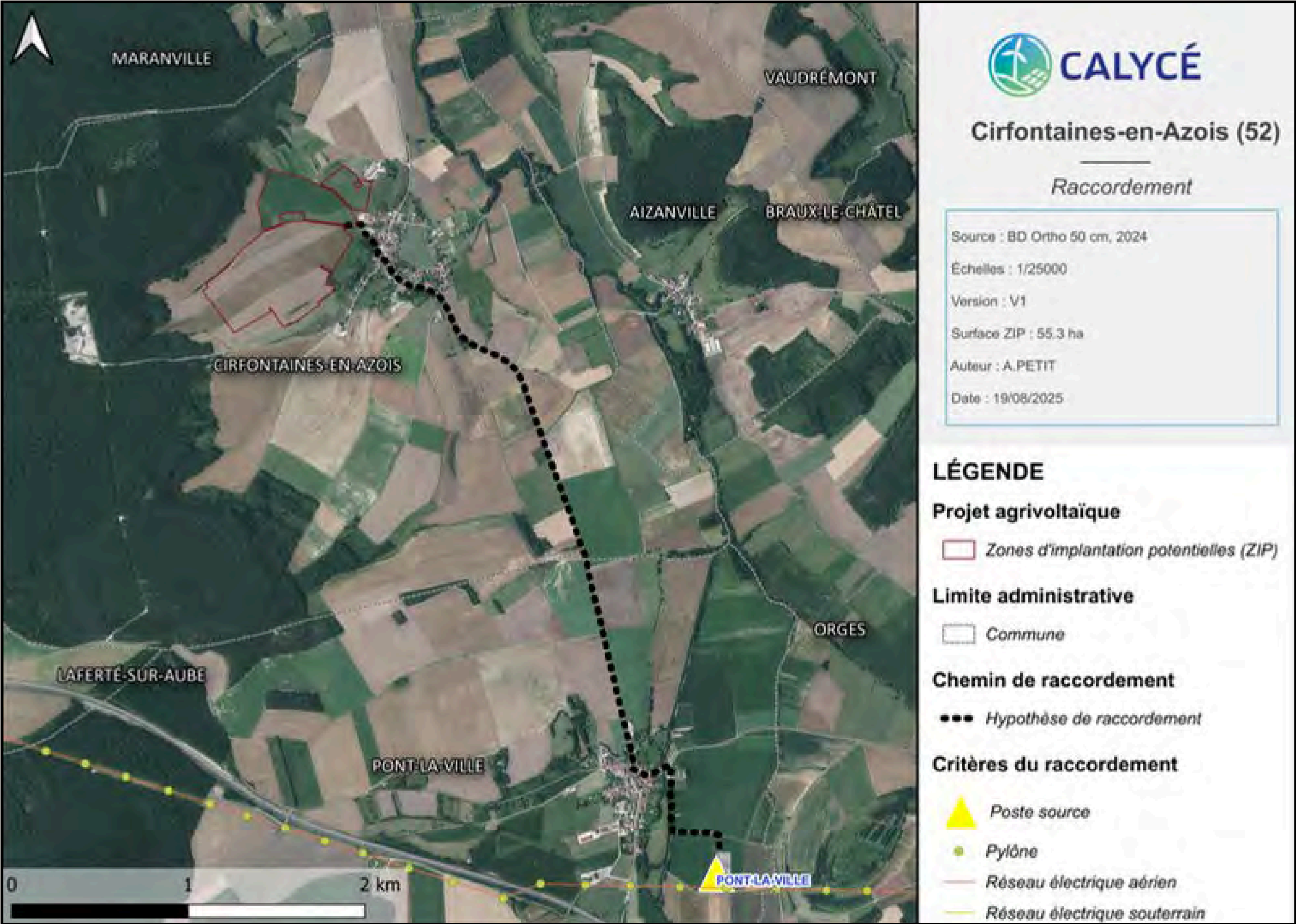
PAYSAGE

Modélisation avec panneaux photovoltaïques

19/03/2025

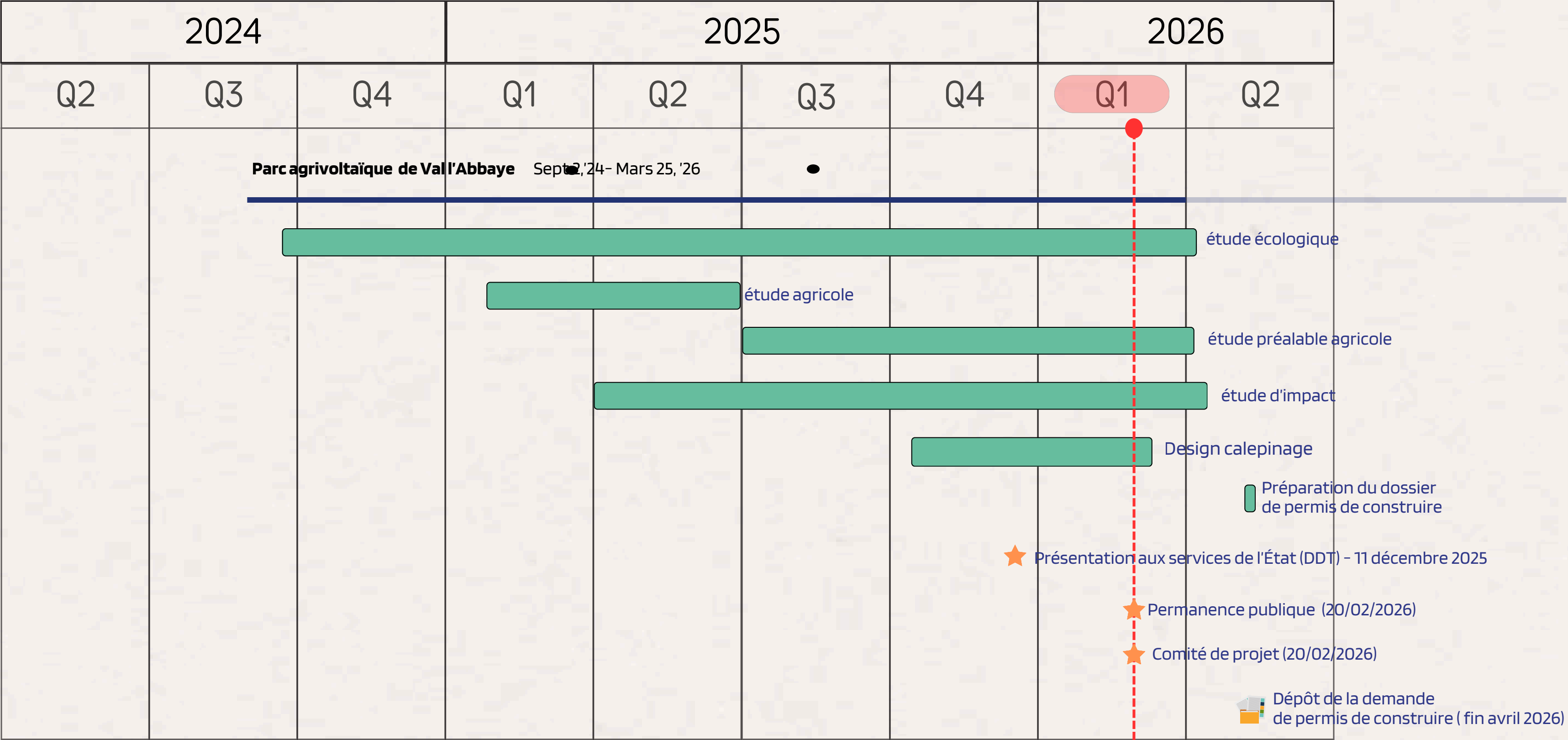


5. OPTION DE RACCORDEMENT



Poste source à 5 km

Planning







Calycé Sun

L'agrivoltaïsme par et pour les agriculteurs